

**Compte rendu d'activité
2012**

**Programme partenarial de travail
2013**



**agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure**

Présentation

Pour l'année 2013, le programme partenarial de travail permettra le renforcement des missions générales de l'agence selon les quatre champs d'études et projets sur lesquels elle s'est positionnée dès 2011 : cohérence du développement des territoires, population et société, mobilité durable, économie et prospective. Ainsi, plutôt que d'investiguer de nouveaux domaines, l'accent est mis sur l'approfondissement des dossiers en cours et le renforcement de la transversalité. Dans cet esprit, l'exploitation de bases de données comme le « mode d'usage de l'espace » dont la saisie, la validation, et les techniques d'analyse ont été bâties en lien avec les communes, les intercommunalités et les Pays apportera à ceux-ci les réponses les plus complètes et partagées, finalement les plus utiles à la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. La poursuite des travaux sur la dynamique démographique et l'attractivité permettra de mieux appréhender les actions prioritaires à engager pour diversifier et compléter les atouts économiques du territoire. Les enquêtes qualitatives sur les modes de vie des habitants viendront compléter l'analyse statistique, notamment dans les champs de l'habitat, des parcours résidentiels et de la mobilité durable.

Ces différents travaux de l'agence d'urbanisme, dans le cadre de son périmètre le plus large à savoir le bassin de vie de Rouen (650 000 habitants, 230 communes, 1850 km²), répondent au besoin d'une vision partagée à une échelle pertinente ainsi qu'à la mise en cohérence des différentes démarches qu'entreprennent, chacune à son niveau de responsabilité et de compétence, les collectivités locales membres de l'agence.

C'est à cette condition que l'agence d'urbanisme peut intégrer plus précisément dans son programme de travail certains projets et sujets retenus par les collectivités locales et intercommunalités pour lesquels des études en amont, investigations, ou expertises nécessaires seront conduites dès 2013.

L'agence d'urbanisme pourra également, à l'instar de ce qu'elle a déjà largement engagé sur l'Axe Seine, formuler des réponses vis-à-vis de nouvelles formes d'organisation territoriale comme le pôle métropolitain CREA Seine-Eure, ou d'évolutions institutionnelles attendues comme « l'acte 3 » de la décentralisation.

Ce document réunit deux éléments s'inscrivant dans une chronologie pluriannuelle, le compte rendu d'activité de l'année 2012 et le programme partenarial de travail pour 2013.

**Document adopté à l'unanimité par le conseil d'administration
du 12 décembre 2012 et présenté à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme
de Rouen et des boucles de Seine et Eure, le 22 janvier 2013.**

Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

À l'issue de l'AG extraordinaire du 22 janvier 2013

Membres de Droit

Adhérents au moment de la création de l'association
(art 6.1)

La communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe - La CREA

M. Jean-Marie ALINE, Premier Vice-Président
M. Benoit ANQUETIN, Vice-Président
Mme Nicole BASSELET, Conseillère communautaire
M. Christophe BOUILLON, Conseiller communautaire
M. Pierre BOURGUIGNON, Vice-Président
M. David CORMAND, Conseiller communautaire
M. Serge CRAMOISAN, Vice-Président
M. Mamadou DIALLO, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Marie GUGUIN, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. Pascal HOUBRON, Vice-Président
M. Bernard JEANNE, Conseiller communautaire
Mme Hélène KLEIN, Conseillère communautaire
M. Pierre LEAUTEY, Vice-Président
M. Jean-Claude LE FEL, Vice-Président
M. Noël LEVILLAIN, Vice-Président
M. Didier MARIE, Premier Vice-Président
M. Marc MASSION, Vice-Président
M. Jean-Marie MASSON, Vice-Président
M. Cyrille MOREAU, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Dominique RANDON, Vice-Président
M. Yvon ROBERT, Premier Vice-Président
Mme Catherine ROQUIGNY, Conseillère communautaire
M. Nicolas ROULY, Conseiller communautaire
M. Frédéric SANCHEZ, Président
M. Patrick SIMON, Premier Vice-Président
M. Joël STOCK, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente
M. Hubert WULFRANC, Vice-Président

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Ghislaine BAUDET, Vice-Présidente
M. Lionel BECUS, Conseiller communautaire
M. Thierry DELAMARE, Président délégué
M. Daniel LAFFILLÉ, Conseiller communautaire
M. Franck MARTIN, Président délégué
M. François MERLE, Conseiller communautaire

La communauté de communes Bourgtheroulde-Infreville

M. Philippe VANHEULE, Président
M. Dominique GUENIER, Conseiller communautaire

La communauté de communes Amfreville-la-Campagne

M. Christian GREBOVAL, Vice-Président
M. Daniel LEHO, Président

Le syndicat d'aménagement du Roumois

M. Bruno QUESTEL, Président

La communauté de communes Moulin d'Ecalles

M. Michel BENOIST, Président
M. Fabrice OTERO, Vice-Président

La communauté de communes du Plateau de Martainville

M. Robert CHARBONNIER, Président
M. Alain NAVE, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray

Mme Brigitte LANGLOIS, Présidente

La ville de Rouen

Mme Christine RAMBAUD, Première Adjointe au Maire
M. Guillaume GRIMA, Conseiller municipal

L'État

M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Serge LEROY, Directeur Régional, DIRECCTE
Mme Caroline GUILLAUME Directrice Départementale,
DDTM de l'Eure
Mme Sylvie HOUSPIC, Secrétaire Générale à l'Action
Régionale, Préfecture de Région
M. Michel LE CLAINCHE, Directeur Régional des
finances publiques,
M. Luc LIOGIER, Directeur Régional, DRAC
M. Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de Région, Préfet
de Seine Maritime
M. Olivier MORZELLE, Directeur Départemental,
DDTM de Seine-Maritime
Mme Claudine SCHMIDT-LAINÉ, Rectrice de l'Académie
de Rouen
M. Dominique SORAIN, Préfet de l'Eure

Le Conseil Général de l'Eure

M. Bernard CHRISTOPHE, Conseiller Général
M. Jean-Louis DESTANS, Président

Le Conseil Général de Seine Maritime

M. Claude COLLIN, Conseiller Général
M. Francis SENEAL, Vice-Président

La Région Haute-Normandie

M. Julien DUGNOL, Conseiller régional
M. Marc-Antoine JAMET, Vice-Président
M. Claude TALEB, Vice-Président

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

M. Jean-Pierre GIROD, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Rouen

Mme Dominique BECARD, Directrice Générale
M. Christian HERAIL, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Elbeuf

M. Dominique BRUYANT, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Eure

M. Gilles TREUIL, Président

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Philippe PICARD

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Philippe DEISS, Directeur Général
M. Régis SOENEN, Directeur de l'aménagement
territorial et de l'environnement

L'Etablissement Public Foncier de Normandie

M. Lucien BOLLOTTE, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

Membres adhérents

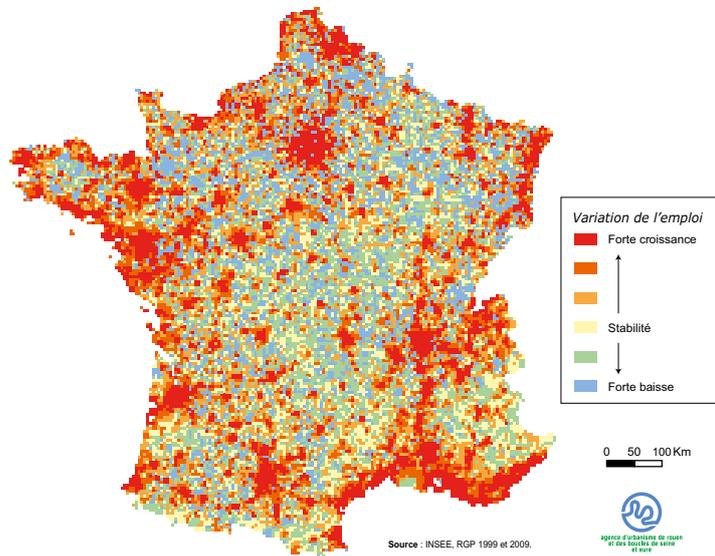
Après agrément par le Conseil d'Administration
(art 6.2)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen

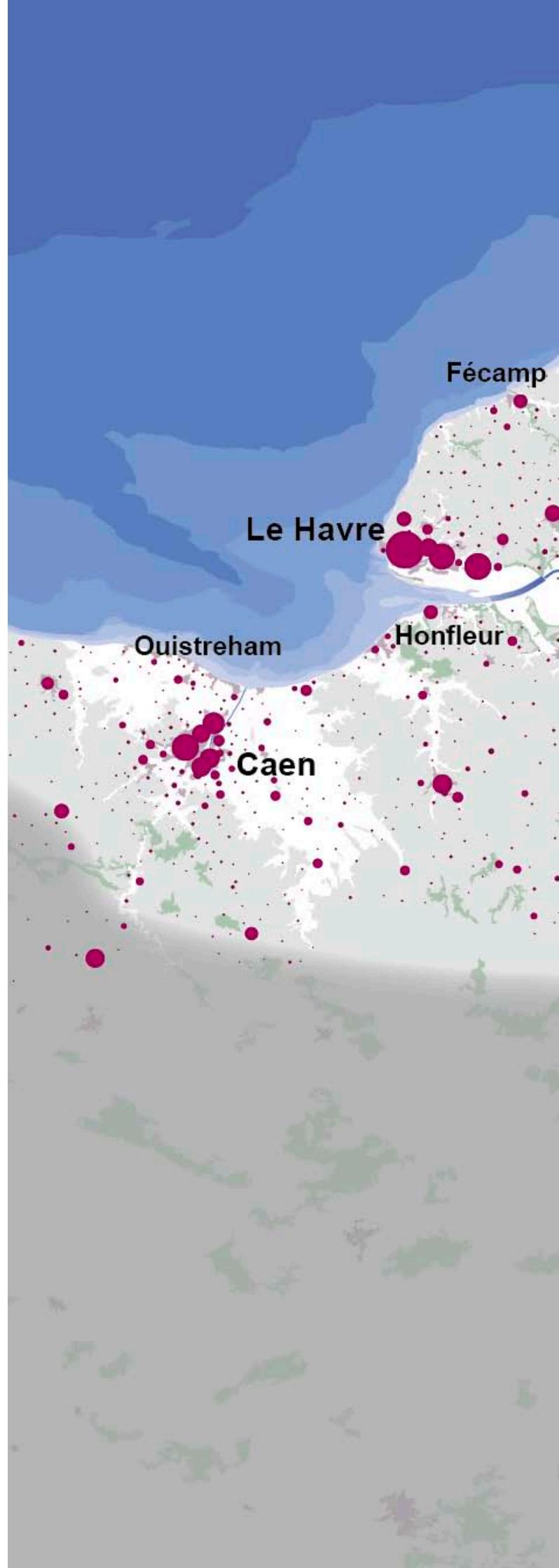
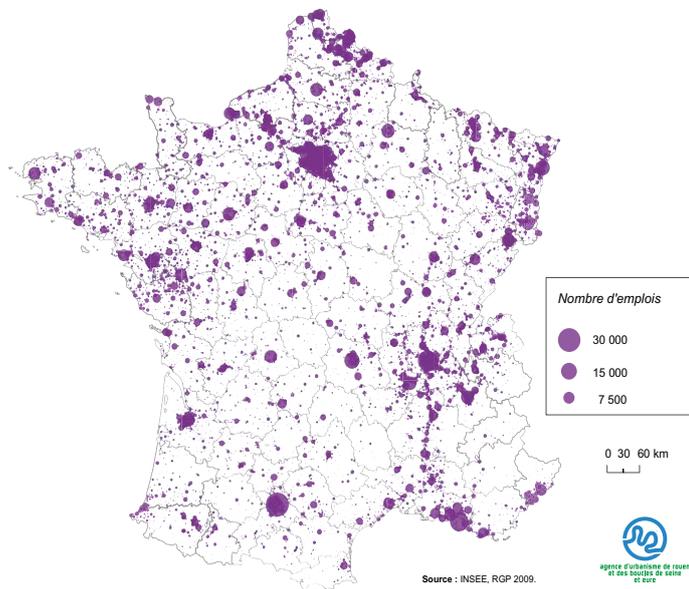
Mme Dominique AUPIERRE, Adjointe au Maire



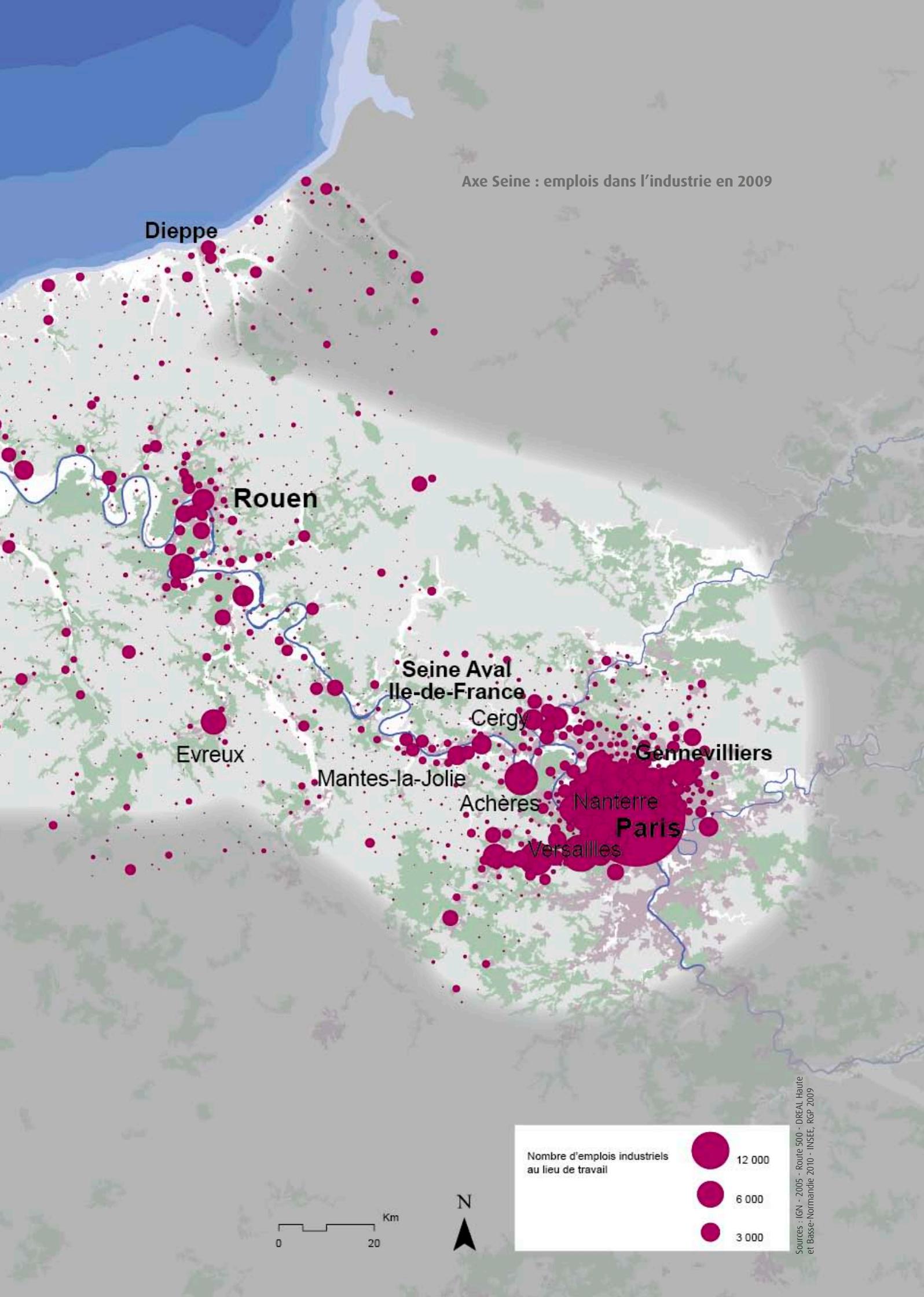
Évolution de l'emploi total par commune entre 1999 et 2009



Répartition des emplois industriels par commune en 2009



Axe Seine : emplois dans l'industrie en 2009



Dieppe

Rouen

Seine Aval
Ile-de-France

Cergy

Evreux

Mantes-la-Jolie

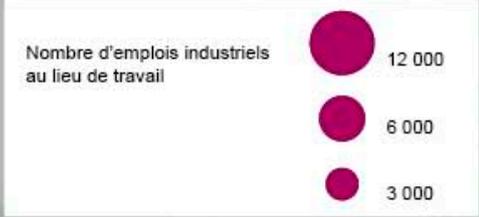
Achères

Nanterre

Paris

Versailles

Gennevilliers



Sources : IGN - 2005 - Route 500 - DREAL Haute et Basse-Normandie 2010 - INSEE, RGP 2009

Sommaire

Compte rendu d'activité 2012	9
Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2012	10
Rencontre(s)	11
Les missions d'études partenariales pluriannuelles	13
Le mode d'usage de l'espace : un outil opérationnel, au service des élus L'interscot	
Les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen	
L'attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen	
Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen	
L'observation du tissu économique	
Une vision partagée de l'« Axe Seine »	
L'estimation du potentiel du marché des bureaux dans l'agglomération	
La démarche « Référentiel logistique »	
Ligne nouvelle et gare d'agglomération	
Les gares régionales ou périurbaines	
Indicateurs de mobilité dans le bassin de vie de Rouen	
La mobilité des habitants des espaces périurbains	
Les partenariats et les réseaux	26
Partenariats : université et recherche	
La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme - FNAU	
Évolution de la plateforme d'information et de documentation	30
La plateforme documentaire de l'agence : gestion interne et espace partenarial	
Constitution et valorisation d'un fonds local de référence sur l'urbanisme	
Base documentaire des études des agences d'urbanisme de la FNAU	
Le fonds documentaire en 2012	
Les publications 2012	33
Continuité pluriannuelle des démarches, de l'animation et des études	40

Programme partenarial de travail 2013 **49**

Réaliser le programme partenarial de travail 50

Cohérence du développement des territoires 51

Le mode d'usage de l'espace : exploitations, analyses croisées
L'interscot

Économie et prospective 56

L'observation du tissu économique
Le marché des bureaux à Rouen
L'état des lieux de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche
L'étude des zones d'activité et du foncier économique
La poursuite du projet « Axe Seine »

Mobilité durable 60

Les lieux de l'intermodalité
La mobilité dans le pôle métropolitain CREA Seine-Eure
Anticipation de la réalisation du contournement Est/liaison A28-A13
Les gares
Les comportements de mobilité des périurbains : accompagner les évolutions
La mobilisation de l'espace public pour les modes « zéro émission »
Observatoire partenarial des effets de la fermeture du pont Mathilde sur les mobilités

Population et société 64

Connaissance du territoire et veille prospective
L'enquête « Regard des habitants du bassin de vie de Rouen sur leur logement et le cadre de vie »
Les nouvelles études - la poursuite des démarches engagées

Partager les ressources documentaires 68

Documentation
Communication



Comppte rendu d'activité 2012

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2012

Au cours de l'année 2012, les instances de l'agence d'urbanisme ont été réunies selon le calendrier suivant :

- Le 11 juin 2012 : **Bureau**
- point d'étape après deux ans de fonctionnement de l'agence d'urbanisme et perspectives en préparation de l'assemblée générale du 27 juin
- Le 27 juin 2012 : **Assemblée Générale ordinaire**
- rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
- Le 20 septembre 2012 : **Conseil d'Administration**
- rapport du bureau au Conseil d'Administration sur la dynamisation du budget de l'agence d'urbanisme à partir de 2013
- Le 5 décembre 2012 : **Bureau**
- programme partenarial de travail et budget prévisionnel 2013, préalablement au conseil d'administration du 12 décembre
- Le 12 décembre 2012 : **Conseil d'Administration**
- approbation du compte-rendu d'activité 2012 et du programme partenarial de travail 2013
- budget prévisionnel pour 2013 à présenter en Assemblée Générale

sont devenues de l'habitat individuel sur des parcelles de plus de 1000 m² représentent plus de 50 % des mutations d'usage entre 1999 et 2009 sur le territoire des 4 SCoT. Au delà d'un impact certain sur l'activité économique agricole (qui reste à mesurer) ou sur l'environnement (par l'imperméabilisation des sols par exemple) cette répartition d'une grande partie des populations nouvellement accueillies pose question en termes de coûts pour les collectivités. Pour témoigner des enjeux de la maîtrise de cet accueil de populations, des possibilités offertes par les outils réglementaires pour y répondre, et des bénéfices à en retirer, y compris dans la vie communale, Madame Agnès Henrichs, Maire de Sainte-Croix-aux-Mines (2000 habitants - Alsace), est venue partager l'expérience de sa commune.

Rencontre(s) # 7 : 25 octobre 2012

Le référentiel logistique et « l'Axe Seine »

Les septièmes Rencontre(s) de l'agence d'urbanisme sur le thème du référentiel logistique et l'Axe Seine permettent de rendre compte de l'avancement de cette démarche.

Les objectifs validés en juin 2011 par le comité de pilotage visent, avant tout, à partager un socle commun de connaissances alimenté par l'ensemble des collectivités et des partenaires économiques et techniques. L'élaboration de cette culture commune est le point de départ nécessaire à la production de visions de projets élaborées collectivement. Ces travaux entrent en résonance avec l'actualité locale et nationale, notamment avec les réflexions sur « l'Axe Seine » et, localement, les problèmes récurrents posés par la circulation au sein du territoire métropolitain.

À partir de ce premier constat résultant de l'étape « diagnostic-enjeux prospectifs » achevée fin 2012, et mis en débat lors de ces Rencontre(s), il ressort :

— que la logistique fait partie de « l'ADN » de la place rouennaise. Elle est fondamentale pour le développement économique futur de notre territoire, notamment au regard des objectifs de réindustrialisation.

— qu'elle doit prendre toute sa place et exceller dans la prise en compte des enjeux environnementaux pour redevenir performante et attractive.

— que la mise en place de modes de gouvernance entre l'ensemble des acteurs est fortement demandée. Elle doit permettre de rendre lisible, compréhensible et applicable une vision globale du rôle de la logistique.

Ces modes de gouvernance doivent pouvoir se retrouver dans les stratégies foncières, l'organisation des réseaux de déplacements, l'observation de l'activité logistique, le développement de la recherche et de la formation... qui font état de projets qui leur sont propres, mais qui doivent trouver une cohérence globale.

L'intervention de Ludovic Vaillant, directeur d'études au CETE Nord-Picardie et chercheur à l'IFSTTAR, a souligné l'importance de cet enjeu de gouvernance, en l'illustrant notamment par l'exemple lillois.

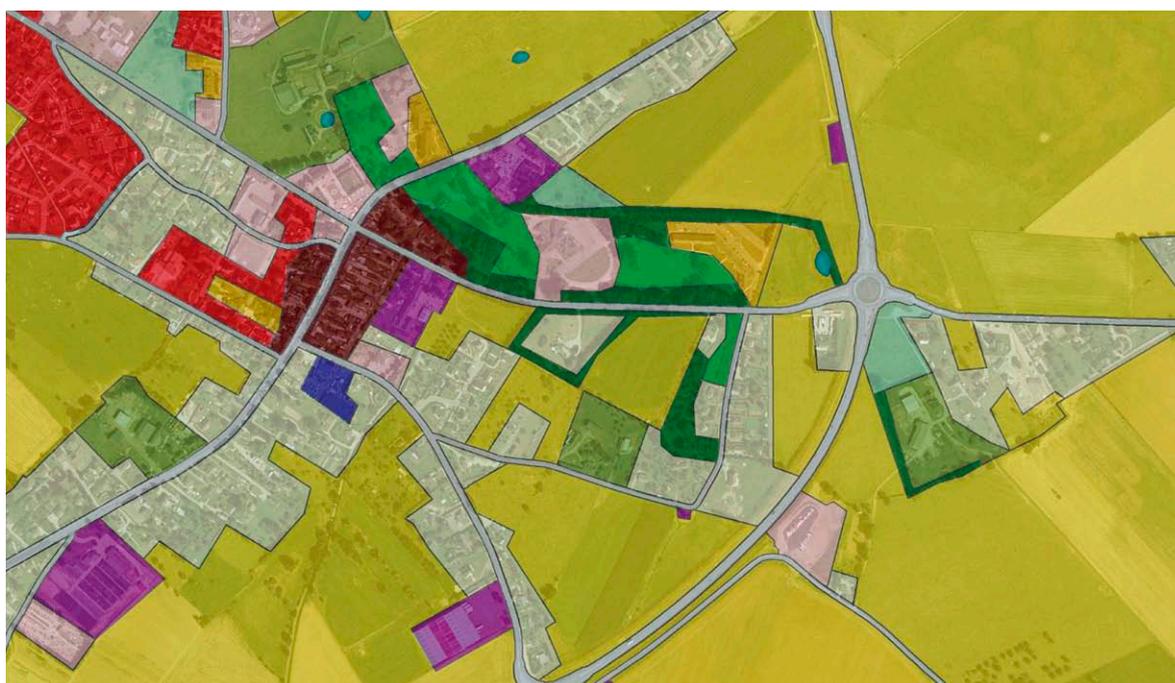
Les missions d'études partenariales pluriannuelles

La poursuite des missions d'études a permis, en 2012, d'installer une méthode de travail avec les membres adhérents de l'agence d'urbanisme. C'est dans ce cadre que l'activité de l'agence a été consacrée à l'avancement ou à l'engagement de démarches d'études et de projets. Certaines d'entre elles connaîtront des prolongements en 2013 — voir les pages « programme partenarial de travail 2013 ».

Le mode d'usage de l'espace : un outil opérationnel, au service des élus

Le mode d'usage de l'espace a largement mobilisé l'agence d'urbanisme en 2012. Il constitue une base de données validée en partenariat avec les élus et techniciens des communes et intégrée au système d'informations géographiques de l'agence. Ce socle partagé est essentiel pour assurer la qualité de l'outil, le faire vivre et évoluer.

Photo aérienne traitée - MUE 1999



Sources : IGN 1999 - AURBSE

— La finalisation de la saisie des données pour les deux campagnes de photographies aériennes (en 1999 et 2009) puis leur validation et leur correction, se sont faites avec les représentants, élus et techniciens des communes concernées (près de 170 cette année). Ce travail a été possible grâce à l'intervention et au suivi des techniciens et responsables des SCoT qui ont organisé les sessions de validation. Les échanges ont permis aux élus de s'exprimer sur leurs pratiques quotidiennes de l'aménagement, alimentant ainsi la réflexion de l'agence sur « l'anticipation des coûts de l'aménagement » par le témoignage des acteurs les plus concernés.

— Les premiers traitements types ont été définis conjointement avec les partenaires, à titre expérimental, pour alimenter les premiers débats dans le cadre du PADD, puis du DOO, notamment pour le SCoT du Pays du Roumois. Ce travail a fait évoluer l'analyse, pour aller vers un produit plus complet, plus fin, illustrant les problématiques et les enjeux dans l'animation des SCoT, tant rétrospectivement que prospectivement.

Ce travail d'exploitation permet d'analyser la construction des paysages, et concerne également des approches plus thématiques, qu'elles soient monographiques ou transversales. Ponctuellement l'agence a également répondu à la sollicitation de communes pour leur fournir des éléments propres à l'élaboration de leur PLU.

— Les premières exploitations, les problématiques et les pistes de réflexions sur « l'anticipation des coûts de l'aménagement », inhérentes au MUE ont été restituées lors des Rencontre(s) organisées le 12 septembre 2012.

— La fin de l'année 2012 correspond à un temps de finalisation et de fiabilisation de la donnée et de mise en place des traitements types. La fiabilisation se traduit par la fabrication de la métadonnée, c'est-à-dire la définition des modalités de saisie et d'interprétation, selon les échelles, les cas de figures récurrents...

L'interscot

• Animation de l'interscot et participation aux SCoT

Dans sa mission d'animation de l'interscot l'agence d'urbanisme a participé aux débats dans le cadre de l'élaboration des Programmes d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et des Documents d'Orientations et d'Objectifs (DOO), notamment pour les SCoT du Pays du Roumois et du Pays entre Seine et Bray.

L'apport de l'agence a été :

— une expertise éclairée par les enjeux définis par les SCoT limitrophes ou des exemples nationaux, et par une analyse objective des démarches en cours,

— une expertise thématique dans les ateliers préalables à l'écriture du DOO, dans les domaines de la trame verte et bleue, de la consommation d'espace (à partir des premières exploitations du MUE), de l'habitat et des déplacements,

— une animation d'ateliers pour le Pays du Roumois sur le thème « habiter le Roumois en 2030 » dans le cadre de l'élaboration du DOO.

• Préparation et animation d'une démarche d'anticipation des coûts de l'aménagement

Le travail d'animation de l'interscot de l'agence s'est également concrétisé au travers du lancement et de l'alimentation d'une réflexion conjointe sur le thème de l'anticipation des coûts de l'aménagement. Pour 2012, le travail avec les partenaires des quatre SCoT, du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, des CAUE de l'Eure et de Seine-Maritime, et de l'Établissement Public Foncier

de Normandie, a permis de cadrer le contenu. D'autre part, il a été convenu avec le Pays du Roumois de la mise en place d'une démarche expérimentale, dont la première étape s'est située dans l'animation d'une journée de travail sur le DOO le 28 novembre 2012.

• Participation au groupe des SCoT Haut-Normands — élaboration du SRCE

L'agence a participé aux réunions des SCoT de la Région Haute-Normandie et à différentes réunions de travail sur l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique. Ces réunions ont notamment permis de mieux appréhender les besoins des partenaires tant sur les questions techniques que sur les enjeux politiques autour de la trame verte et bleue dans les SCoT. La rencontre et le partage d'expérience ont également alimenté l'élaboration des outils d'observation et d'animation mis en place ou à développer par l'agence.

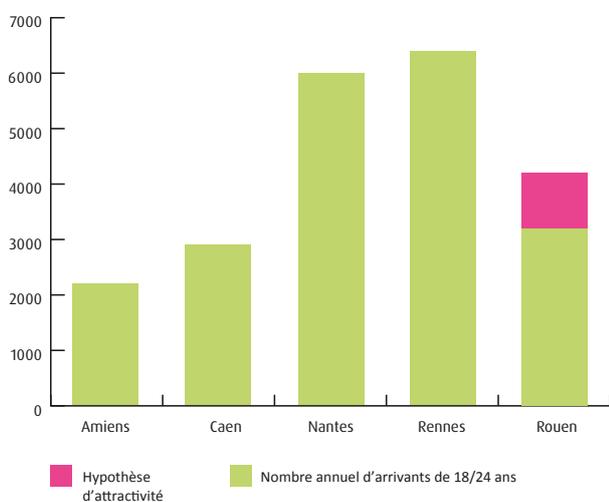
Les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen

L'agence d'urbanisme a engagé fin 2011 une réflexion à caractère prospectif portant sur les perspectives d'évolutions démographiques dans le bassin de vie de Rouen à l'horizon 2040. Avec comme objectif de nourrir une réflexion sur les devenir possibles du territoire, l'agence d'urbanisme s'est appuyée sur un partenariat d'étude avec l'INSEE Haute-Normandie.

Le premier comité de pilotage tenu fin 2011 avait permis de partager le constat de l'attractivité démographique du bassin de vie de Rouen, comparativement à d'autres aires urbaines françaises. Après un rappel des tendances passées et des mécanismes démographiques à l'œuvre, l'INSEE avait donné un aperçu des évolutions possibles, dans la perspective du prolongement des tendances ou dans des hypothèses d'attractivités haute ou basse :

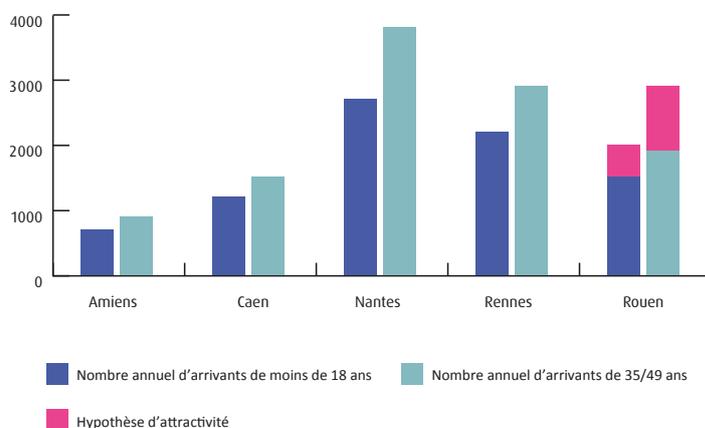
- scénario tendanciel : 738 000 habitants en 2025 ;
- scénario des « migrations équilibrées » : 753 000 habitants en 2025 ;
- scénario dit « d'attractivité » : 770 000 habitants en 2025.

Hypothèse d'attractivité sur les 18-24 ans



Source : INSEE, AURBSE

Hypothèse d'attractivité sur les 35-50 ans et leurs familles



Source : INSEE, AURBSE

Le deuxième comité de pilotage, le 2 février 2012, a appréhendé les mécanismes déterminant les évolutions d'une population. L'INSEE a montré comment les migrations constituent l'un des leviers les plus efficaces de la croissance de la population. Afin de progresser dans le cadrage des possibles, des hypothèses portant sur certains facteurs d'évolution de la population ont été présentées : l'analyse des flux migratoires du territoire, comparés à ceux d'autres aires urbaines (Amiens, Caen, Nantes, Rennes) a permis de mesurer les marges de manœuvre et de formuler des hypothèses réalistes de regain d'attractivité, en référence aux mouvements migratoires des autres aires urbaines citées. La plus ambitieuse permettrait d'obtenir un gain de 31 000 habitants et 16 000 ménages en 2025 par rapport à l'évolution tendancielle.

Ces simulations démographiques ne représentent qu'une étape de la réflexion, l'objectif étant d'avancer dans la construction de scénarii prospectifs, aboutissant *in fine* à la définition d'un projet de territoire. De tels gains de populations sont en effet le fruit d'un ensemble de politiques publiques à mettre en œuvre dès maintenant.

L'étape suivante prévoit de partager plus largement ces travaux avec les élus et de les poursuivre au plus près de leurs attentes, afin de servir au mieux les études ou procédures en cours dans les différentes collectivités.

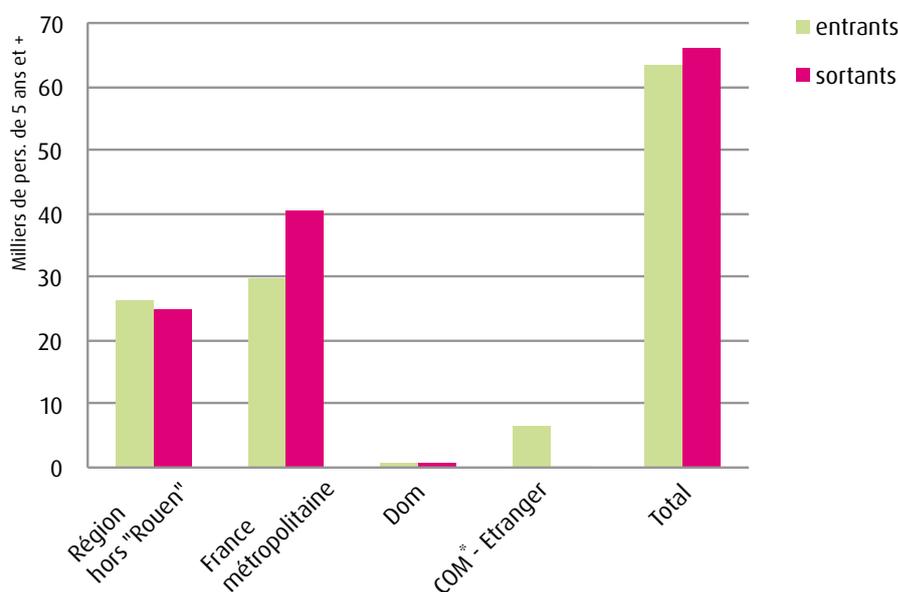
Une publication de l'INSEE capitalisant les données statistiques et les analyses portées au débat des comités de pilotages et comités techniques tenus en 2102, présentera les tendances et le diagnostic démographiques du bassin rouennais, suivis des quelques scénarii volontaristes de cadrage.

• Démarche prospective DREAL Haute-Normandie

La DREAL de Haute-Normandie a conduit une première expérience avec un petit groupe de partenaires dans le cadre d'ateliers animés par le prospectiviste Jacques Degermann. Sur cette base, elle a souhaité poursuivre, avec les partenaires institutionnels locaux dont l'agence d'urbanisme, un travail d'élaboration de scénarii prospectifs construits à partir de l'hypothèse d'un regain d'attractivité économique de la Région dans le cadre d'un développement durable exemplaire de la vallée de la Seine.

L'attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen

Nombre de personnes venues habiter (entrants) ou ayant quitté (sortants) le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008 par zones géographiques



Source : INSEE 2008 - AURBSE

En complément de la réflexion sur les perspectives démographiques du bassin de vie, l'analyse des données de l'INSEE sur les migrations résidentielles permet de faire le point sur ce phénomène qui met en jeu des flux de populations relativement importants (plus de 66 000 sortants pour 63 000 entrants en 5 ans). Les mouvements relatifs aux changements de résidences peuvent en effet être mesurés grâce aux données issues des recensements de la population, les personnes étant interrogées à cette occasion sur le lieu où elles habitaient cinq ans auparavant.

Depuis plusieurs décennies, la croissance démographique du bassin de vie de Rouen est portée principalement par sa composante naturelle (excédent des naissances sur les décès). Les échanges résidentiels du bassin de vie avec le reste de la France sont déficitaires. Si le solde est positif avec le reste de la région Haute-Normandie, la Picardie et l'Île-de-France, les échanges sont équilibrés mais le plus souvent négatifs avec la quasi-totalité des autres régions métropolitaines et d'outre-mer.

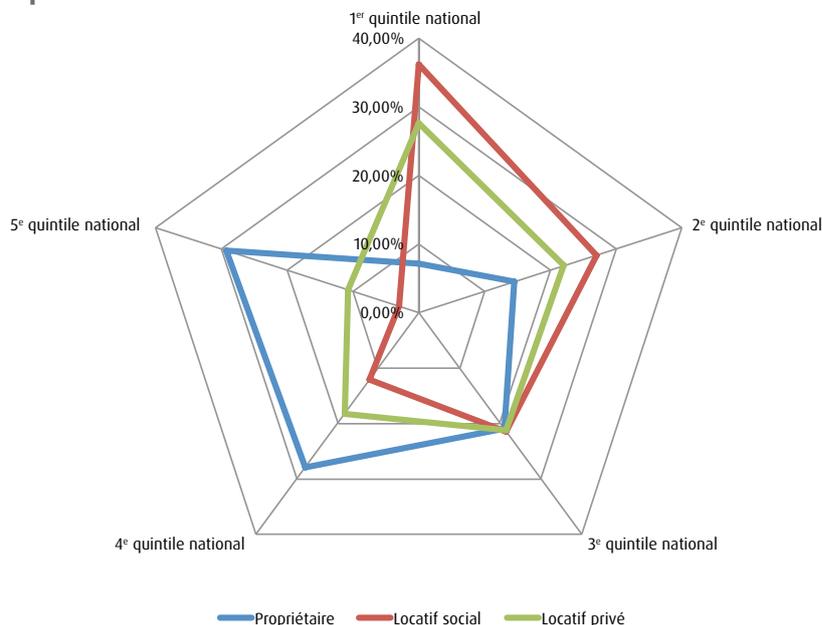
L'étude s'attache en particulier à préciser d'où viennent les habitants qui ont emménagé dans le bassin de vie depuis 5 ans, pour quels ménages le territoire rouennais est attractif et à quelles périodes des parcours de vie ces mouvements peuvent être rattachés. Cette analyse, complétée par celle des personnes quittant le territoire, permet de poser quelques pistes de travail venant alimenter les hypothèses débattues, par ailleurs, d'un regain d'attractivité du bassin de vie.

Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen

Dans le cadre de l'observation des caractéristiques démographiques et sociales, l'agence d'urbanisme a publié en 2011, un portrait du bassin de vie de Rouen présentant les évolutions récentes de la population, des ménages, des logements, des emplois et des actifs, ainsi qu'un éclairage sur le positionnement du territoire au plan national, à partir des données des recensements de la population. Afin d'affiner la connaissance sociodémographique du bassin de vie et de mesurer les dynamiques sociales à l'œuvre durant la dernière décennie, l'agence a exploité les données issues du fichier Filocom permettant l'analyse des caractéristiques des ménages et des statuts d'occupation des logements.

L'étude permet d'évaluer les distances sociales entre territoires du bassin de vie, tous statuts d'occupation confondus, en fonction du statut d'occupation et enfin, à l'intérieur de chaque statut d'occupation. Les investigations sont menées à l'échelle des communes et si possible, des sections cadastrales. Ces différentes entrées viennent préciser localement le lien entre distribution des revenus et statuts d'occupation : la géographie sociale n'est-elle que le reflet de la structuration du parc selon le statut

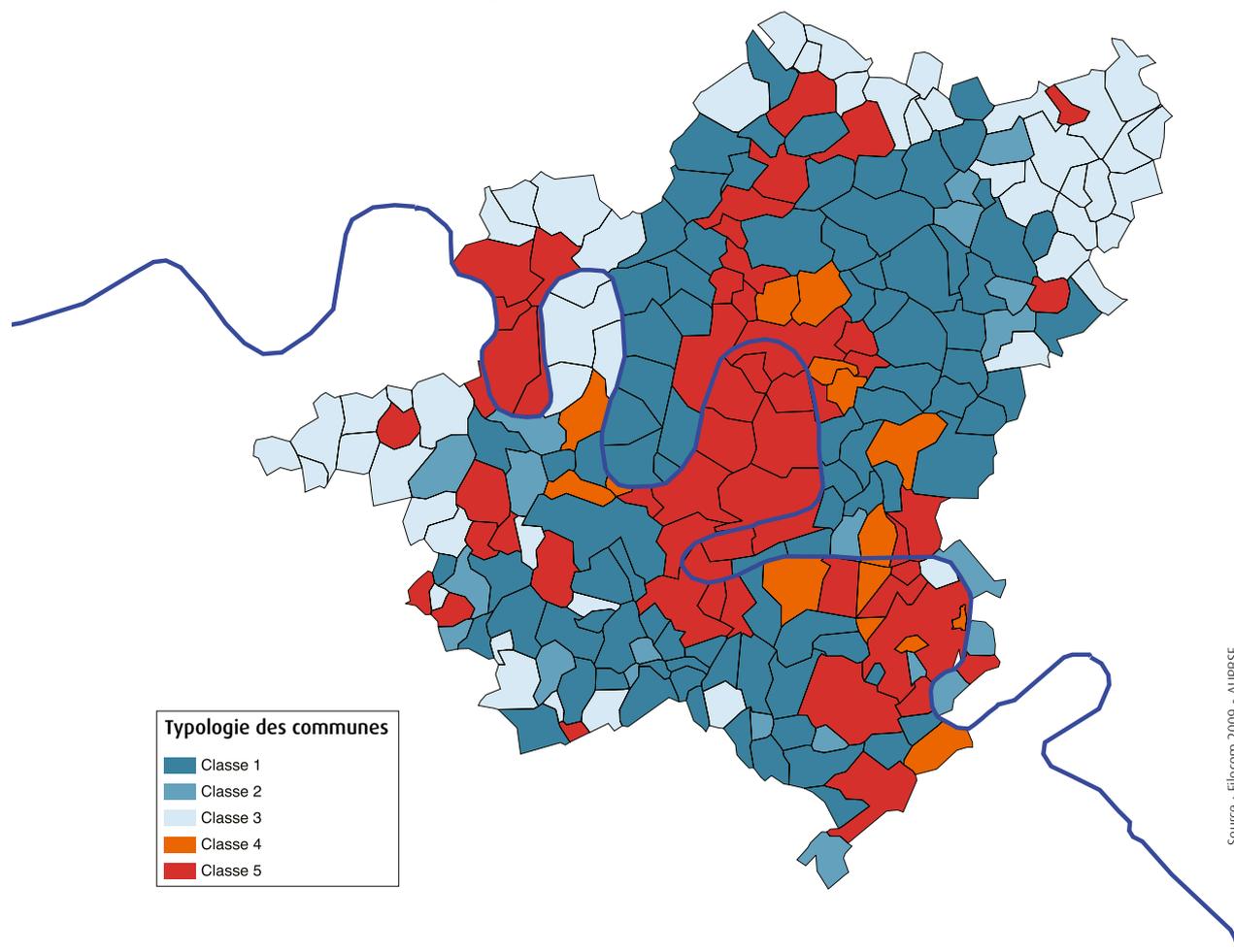
Profil du revenu par unité de consommation (UC) et par statut en 2009



Source : Filocom 2009 - AURBSE

d'occupation? Le bassin de vie présente-t-il de ce point de vue des spécificités par rapport aux autres métropoles? Du point de vue des dynamiques à l'œuvre, quelles ont été les évolutions enregistrées sur la période de référence : 1999 - 2009?

Typologie des communes en 2009 selon les revenus et le statut d'occupation des ménages



Typologie réalisée en croisant deux critères :

- les revenus des ménages selon les plafonds HLM (soit inférieurs aux plafonds PLUS pour caractériser les ménages « modestes », soit supérieurs aux plafonds PLS pour caractériser les ménages « aisés »).
- les statuts d'occupation (propriétaires, locataires du parc social et locataires du parc privé).

Pour réaliser cette typologie, les communes ont été classées par comparaison avec le niveau communal moyen de chacun de ces critères à l'échelle du bassin de vie.

Classe 1 : Communes dont les parts de propriétaires et de ménages aisés sont supérieures à la moyenne.

Classe 2 : Communes dont la part de propriétaires est supérieure à la moyenne et dont les ménages ont des revenus de tous niveaux.

Classe 3 : Communes dont les parts de propriétaires et de ménages modestes sont supérieures à la moyenne.

Classe 4 : Communes dont les parts de locataires (public et/ou privé) et de ménages « aisés » sont supérieures à la moyenne.

Classe 5 : Communes dont les parts de locataires (public et/ou privé) et de ménages « modestes » sont supérieures à la moyenne.

L'observation du tissu économique

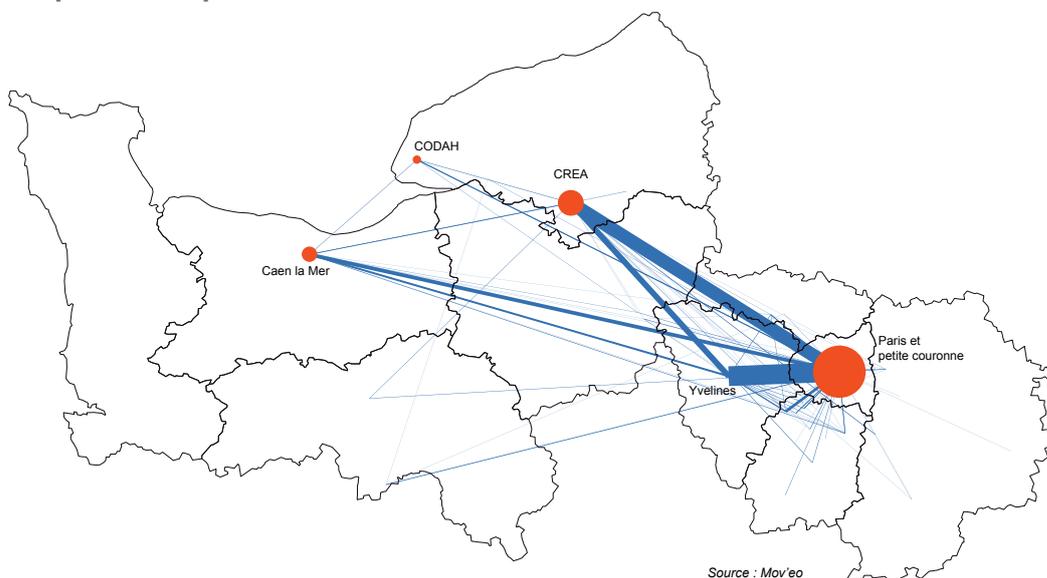
L'agence a engagé une démarche d'observation du tissu économique sur le bassin de vie de Rouen. Cette démarche a permis, après avoir recensé les données disponibles, de constituer une base de données mobilisable à différentes échelles territoriales et une « bibliothèque d'analyses », qui pourront alimenter les travaux futurs de l'agence et apporter des réponses aux interrogations des collectivités adhérentes.

Les données issues du répertoire SIRENE ont contribué à approfondir ces observations par une approche centrée sur les établissements : nombre d'établissements présents dans différents périmètres géographiques, poids de chaque secteur d'activité, structure du tissu d'établissements au regard de leur taille (PME, ETI, grandes entreprises...) ou de leur ancienneté...

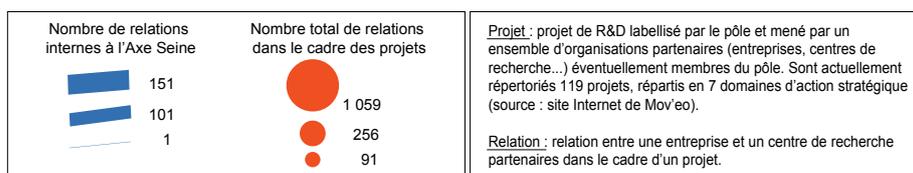
Une vision partagée de l'« Axe Seine »

La mobilisation des collectivités normandes et franciliennes en faveur du développement de « l'Axe Seine » s'est poursuivie avec l'organisation d'un colloque à Paris le 22 novembre 2012, dans la continuité de la démarche initiée en 2010. L'agence a participé à la préparation de ce colloque, en partenariat avec les collectivités et les autres agences d'urbanisme de l'espace « Paris Seine Normandie ».

Relations entre entreprises et centres de recherche au sein du pôle de compétitivité Mov'eo



Source : Mov'eo



Elle a également participé à la synthèse des discussions et à l'élaboration de cartes thématiques qui ont été rassemblées au sein du document « Axe Seine - Vision partagée » édité par les agences d'urbanisme à l'occasion du colloque.

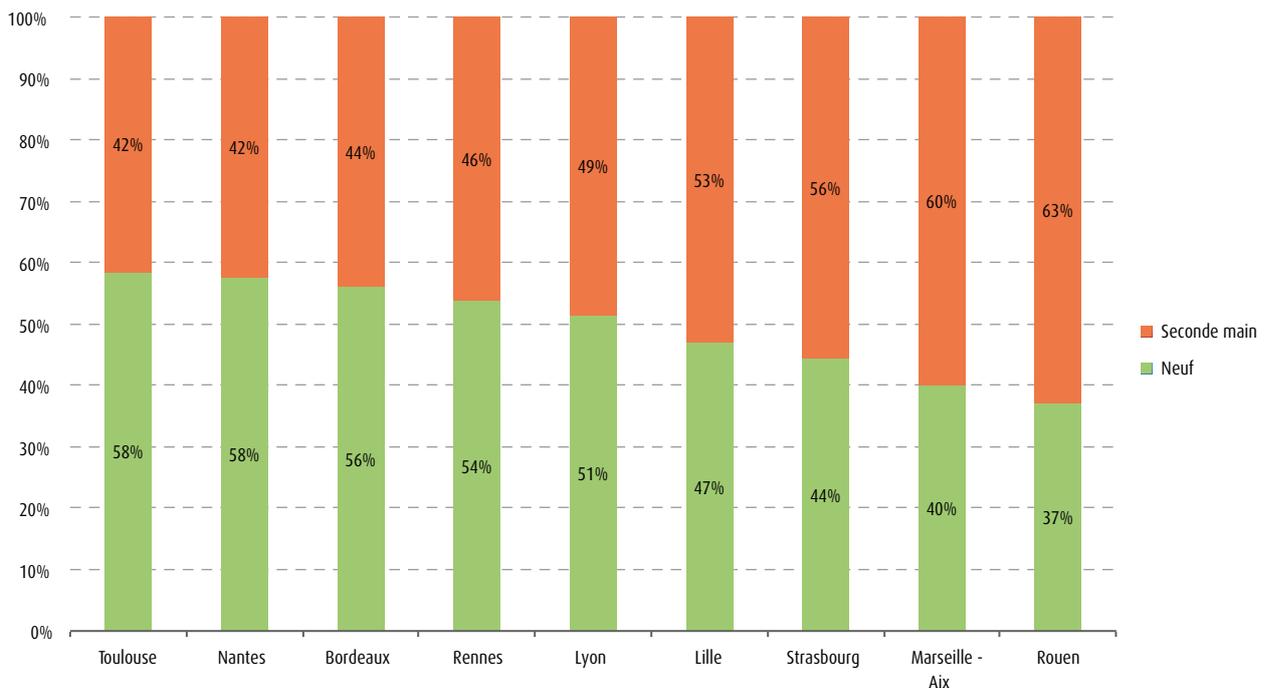
Trois thèmes de réflexion avaient été définis pour préparer le colloque de Paris : logistique et système portuaire, tourisme et activités tertiaires, industrie et renouveau industriel. Ce dernier a fait l'objet des deux ateliers organisés par La CREA et la Région Haute-Normandie et coanimés par l'agence d'urbanisme et l'IAU-IDF, à Rouen, les 6 juillet et 18 septembre.

Le premier atelier préparatoire du 6 juillet, a réuni une cinquantaine d'élus, chefs d'entreprises, techniciens des collectivités, représentants du monde économique et de la société civile. L'agence y a présenté un diagnostic de la situation de l'industrie dans l'espace Paris Seine Normandie et un panorama des filières qui s'y sont déjà structurées.

Le second atelier, destiné à faire émerger des propositions pour la relance de l'industrie sur le territoire, s'est tenu le 18 septembre. Dans cette optique, l'agence a préparé des supports de réflexion et de débat, assurant par ailleurs l'animation de l'un des deux groupes de travail lors de l'atelier.

L'estimation du potentiel du marché des bureaux dans l'agglomération

Répartition de la demande placée en moyenne par an entre 2006 et 2010



Source : Réseau national des observatoires de l'immobilier d'entreprise (RNOIE), CBRE (« Market View Régions », bilans 2010), AURBSE

Consciente des implications majeures qu'auront les activités tertiaires, en général, et le projet de quartier d'affaires envisagé autour de la gare nouvelle d'agglomération de Saint-Sever, en particulier, sur le rayonnement de l'agglomération rouennaise, l'agence s'est investie pour faire émerger une connaissance précise et partagée des enjeux d'évolution du marché des bureaux.

Elle a notamment apporté une contribution à la stratégie de développement tertiaire et économique de l'agglomération, dans le cadre du « groupe technique immobilier » réunissant la CREA, l'Adear, la CCI de Rouen... L'agence a produit une analyse comparative destinée à caractériser la situation rouennaise au regard d'autres agglomérations françaises. Trois types d'agglomérations ont ainsi été confrontées à celle de Rouen : les 15 aires urbaines les plus peuplées de France (parmi lesquelles Rouen se situe au 11^e rang – hors Paris), les principales agglomérations d'un « Bassin parisien » élargi, mais aussi un ensemble de sites franciliens inscrits dans une dynamique de développement tertiaire et dont l'accessibilité vis-à-vis de la capitale peut les placer dans une situation analogue à celle de Rouen.

Ce travail a identifié quelles agglomérations pouvaient être considérées comme comparables à Rouen du point de vue de leur tissu socio-économique (population, étudiants, emplois tertiaires supérieurs...) et de leur marché des bureaux (volume global du marché, part des bureaux neufs...). Il a conduit à retenir les agglomérations de Rennes et de Tours comme principaux points de comparaison au sein des deux premières catégories d'agglomérations étudiées (les 15 premières aires urbaines de France – hors Paris – et les principales agglomérations du grand Bassin parisien) et à définir, d'après les repères fournis par leur tissu socio-économique et leur marché des bureaux, des perspectives à la fois réalistes et ambitieuses d'évolution de l'offre de bureaux à Rouen. Afin de respecter l'écart démographique qui la sépare de chacune de ces deux agglomérations, il apparaît que Rouen devrait voir son marché annuel des bureaux s'accroître de 7 000 m² (au regard de Tours) à 35 000 m² (au regard de Rennes).

Les résultats détaillés de cette étude ont été publiés, et l'agence a animé la production d'une synthèse des autres études réalisées par l'Adear et la CCI de Rouen, également publiée : « Scenarii d'évolution de l'offre à moyen et long terme dans l'agglomération de Rouen ».

La démarche « Référentiel logistique »

L'agence d'urbanisme avait, en 2011, défini dans un cadre partenarial, la méthode et les contours de la démarche. En 2012, celle-ci a porté sur le diagnostic et les enjeux.

Dans un premier temps, l'ensemble des collectivités locales et les partenaires (GPMR, Logistique Seine Normandie, CCI de Rouen, CCI de l'Eure...) ont travaillé à la production d'un document de diagnostic, dans lequel chacun a pu exprimer son point de vue. Ce document, complété par un travail en collaboration avec le bureau d'études Samarcande, a constitué un premier état des lieux, mis au débat lors du séminaire logistique organisé par l'agence le 16 février 2012.

Ce séminaire a eu pour objectif de réunir le plus largement les acteurs techniques de la logistique pour aller plus loin dans l'élaboration d'un diagnostic et d'enjeux partagés. Avec l'aide des CCI de Rouen et de l'Eure, du GPMR et de LSN, l'agence a réuni plus d'une quarantaine d'acteurs représentant à la fois les collectivités, les entreprises, et les corps intermédiaires.

Cinq ateliers thématiques ont permis de produire une vision commune et unanime sur les cinq thèmes clés à aborder pour œuvrer à l'organisation d'une logistique plus performante sur le territoire. Parallèlement à ces travaux, l'agence a été invitée à participer à l'élaboration d'un observatoire de la

logistique sur l'axe Paris Seine Normandie, démarche actuellement en cours, et susceptible d'alimenter localement le « référentiel logistique ».

Enfin, les Rencontre(s) du 25 octobre ont constitué le point d'étape de l'avancement de la démarche.

Ligne nouvelle et gare d'agglomération

L'agence d'urbanisme a poursuivi en 2012, dans le cadre du débat public sur la LNPN, le travail d'accompagnement des réflexions sur le projet entamé en 2011. L'agence a ainsi publié une synthèse explicative des deux scénarii d'implantation de la nouvelle gare d'agglomération portés au débat par le maître d'ouvrage, Réseau Ferré de France. Cette synthèse reprend les origines du projet et les principales fonctionnalités attendues de la nouvelle gare et effectue une comparaison des sites envisagés. Au-delà des fonctionnalités ferroviaires, inscrites dans le projet LNPN, la nouvelle gare de Rouen et son quartier relèvent de nombreux domaines comme l'aménagement et la mobilité du point de vue urbain. Le projet, envisagé dans sa globalité, est de nature à faire évoluer le fonctionnement de l'agglomération. Pour poursuivre au-delà du débat public et de la décision du maître d'ouvrage, le 5 avril 2012, et reconstituer un « socle d'acquis » sur lequel pourraient s'appuyer les collectivités locales, l'agence d'urbanisme a publié un document regroupant l'ensemble des réflexions et des études menées, depuis 2003, sur la nouvelle gare d'agglomération.

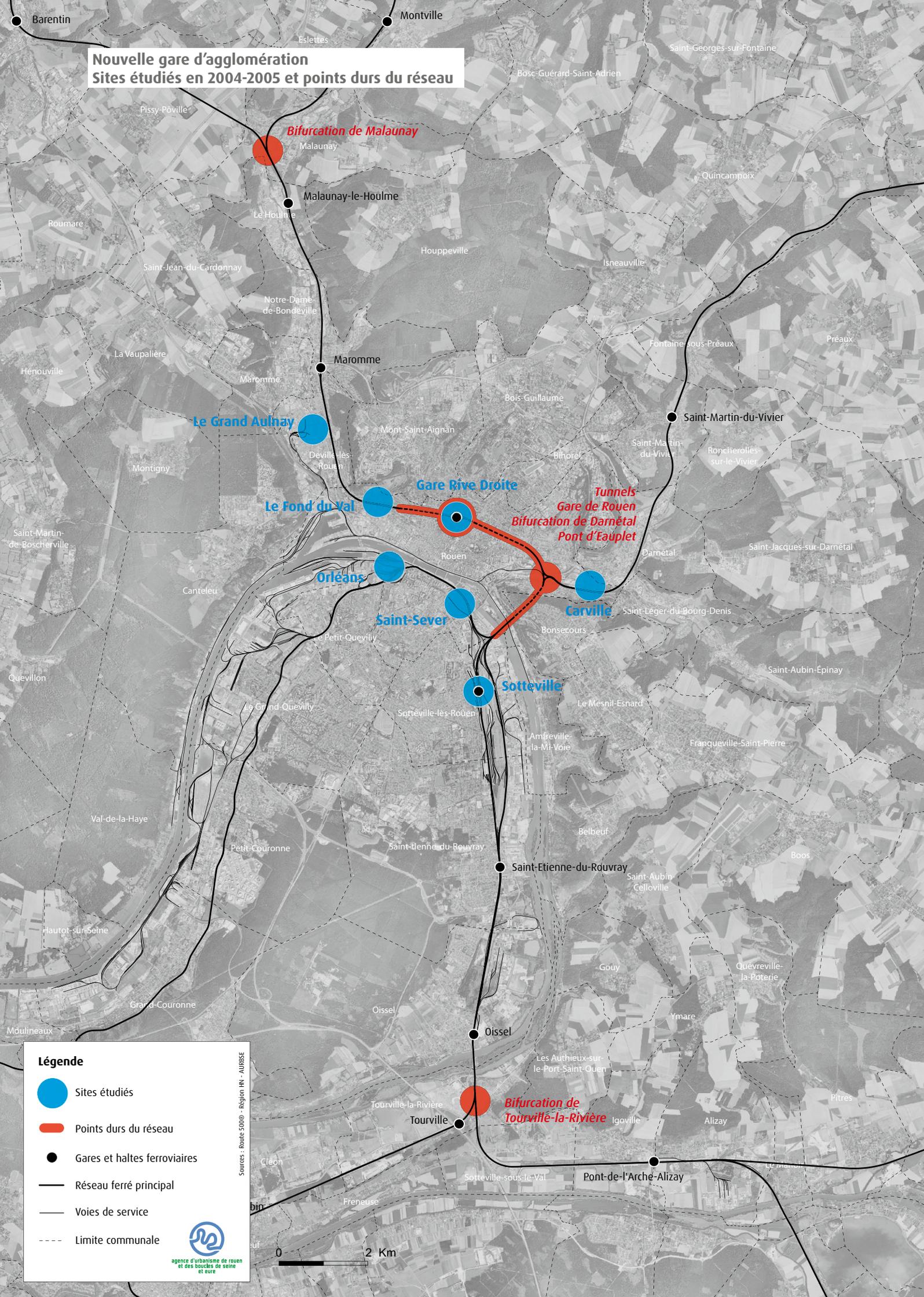
Les gares régionales ou périurbaines

Dans le cadre des travaux relatifs aux questions de transport ferroviaire (LNPN) et d'aménagement urbain lié à un grand projet d'infrastructure (la nouvelle gare de Rouen) déjà engagés par l'agence d'urbanisme, un éclairage particulier est porté sur les gares régionales et leur place dans le système des déplacements. L'objectif de cette étude, dont la phase d'enquête de terrain et le recueil de données par questionnaires a débuté en 2012, est de comprendre comment le train est utilisé en relation ou en complémentarité avec d'autres modes de transport. L'intérêt de cet angle d'analyse est de concentrer l'attention sur les pratiques d'intermodalité, de resituer la place du train dans l'ensemble de la panoplie des modes disponibles. Les gares faisant l'objet de cette étude, réalisée en lien avec la Région Haute-Normandie et la SNCF, sont : Montérolier - Buchy, Clères, Barentin, Maromme, Elbeuf - Saint-Aubin, Val-de-Reuil, Oissel.

Indicateurs de mobilité dans le bassin de vie de Rouen

Conjointement à l'enquête sur les comportements de mobilité des habitants des espaces périurbains, l'agence d'urbanisme a investi le champ des déplacements à travers l'exploitation des bases de données (INSEE, EMD...) constituées jusqu'ici et des indicateurs statistiques relatifs aux relations domicile-travail. Le rôle structurant du « travail » dans les déplacements est remis en cause du fait de

Nouvelle gare d'agglomération
Sites étudiés en 2004-2005 et points durs du réseau



Légende

-  Sites étudiés
-  Points durs du réseau
-  Gares et haltes ferroviaires
-  Réseau ferré principal
-  Voies de service
-  Limite communale

Sources : Route 5000 - Région IN - AURBSE



agence d'urbanisme de rouen
 et des bouches de seine
 et eure

0 2 Km

La mobilité des habitants des espaces périurbains

Les résultats de la première phase d'enquête sur la mobilité des habitants des espaces périurbains publiés fin 2011 ont été présentés aux collectivités intéressées (Conseil Général de l'Eure, CASE, CREA...).

La phase qualitative de l'étude recouvrant la définition de la grille d'entretien, le travail de recueil de données sur le terrain, l'analyse des données collectées a été engagée en 2012.

L'analyse détaillée et complète des entretiens menés en vis-à-vis avec les ménages a été confrontée aux résultats de la phase quantitative. Les faits marquants (aptitude aux déplacements multimodaux et émergence de pratiques de covoiturage) peuvent ainsi être précisés ainsi que les éléments venant orienter les comportements de mobilité. Une exploitation globale des données sera restituée dans une publication début 2013.

Les partenariats et les réseaux

En 2012, l'agence d'urbanisme a plus particulièrement participé ou est intervenue dans différents évènements, colloques ou rencontres nationaux et européens :

- > Participation aux ateliers sectoriels du thème « Transport et Mobilité » dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Énergie de Haute-Normandie (SRCAE), les 16 janvier, 16 avril et 5 juin
- > Observatoire de l'habitat de la CREA – réflexions préalables à la participation de la CREA à l'observatoire du logement des régions normandes, mis en place par la FPI, le SNAL et le Cabinet Adéquation, le 10 février.
- > Réunions du comité régional de l'habitat, les 16 février et 3 juillet
- > Participation au club foncier Haut-Normand - Atelier observation foncière, le 16 février
- > Conférence des territoires 276 « L'aménagement numérique du territoire », le 22 février
- > Intervention à la conférence « Les ambitions tertiaires de l'Axe Seine », organisée dans le cadre du Mipim, le 8 mars
- > Marché de l'immobilier d'entreprise - Rouen 2011, par BNP-Paribas-RE, le 21 mars
- > Participation aux ateliers de prospective de la DREAL, les 29 mars, 17 avril et 18 juin
- > Observatoire logistique Paris Seine Normandie - Comité Technique indicateurs génériques en partenariat avec les GPMR, GPMH, GPP, Haropa, la CCIR, les CCI de Rouen, du Havre, de l'Eure, les agences d'urbanisme AUDAS, IAU, AURH et piloté par LSN, les 19/04, 25/05, 3/07, 17/10, 03/12
- > Assemblée Générale du CAUE de Seine-Maritime, le 22 mai
- > Observatoire régional de l'habitat - DREAL de Haute-Normandie, les 31 mai et 22 octobre
- > Communication au colloque « Penser et produire la ville au 21^e siècle » organisé à l'université de Lausanne par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, les 5, 6 et 7 juin
- > Intervention dans le cadre de la réunion annuelle nationale des directions régionales de l'INSEE, le 6 juin
- > Intervention devant l'Assemblée plénière de la CCIT d'Elbeuf, le 21 juin
- > Conférence de l'ADEME — Les ateliers haut-normands de la ville et de l'aménagement durable — Atelier n°3 : densité et ville compacte, le 26 juin.
- > Co-organisation du premier atelier préparatoire au colloque Axe Seine Acte 3 « Réindustrialiser la vallée de la Seine : à nouveau l'industrie une industrie nouvelle », le 6 juillet (CREA-Région Haute-Normandie-AURBSE-IAU IdF)
- > Audition par le Conseil Consultatif de développement de la CREA - Commission Axe Seine, le 7 septembre
- > Participation aux comités techniques de l'élaboration du Schéma Local de Déplacements du Pays du Vexin Normand sur invitation du Président du Pays du Vexin Normand, les 7 septembre et 7 décembre.

Partenariats : université et recherche

• Communication au colloque : « Penser et produire la ville au 21^e siècle »

Université de Lausanne

Les travaux menés sur l'interscot sont également des moments de réflexion privilégiés sur des territoires d'enjeux partagés, à l'échelle de plusieurs SCOT. Les premiers travaux sur « les territoires de l'interscot » ont fait l'objet d'une proposition de communication qui a été retenue par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme pour figurer au programme de son colloque international : « Penser et produire la ville au 21^e siècle », organisé les 5, 6 et 7 juin à l'université de Lausanne.

• Université du Havre

L'agence d'urbanisme a souhaité proposer un sujet d'étude de cas aux étudiants de la seconde année de la spécialité « Ingénierie territoriale, urbanisme et politiques publiques » du master professionnel « Géographie et aménagement » de l'Université du Havre.

Le sujet de cette étude porte sur les thématiques du piéton et de l'urbain. Dans les propositions des étudiants un éclairage particulier sera porté aux technologies de l'information et de la communication et à la figure du « piéton connecté ».

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme - FNAU

La 33^e rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est déroulée du 19 au 21 novembre 2012 à Bordeaux. Sur le thème « Chiffrer et déchiffrer les villes », ce séminaire national a été également l'occasion de faire le point sur l'actualité du réseau.

En effet, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme partage désormais ses locaux avec d'autres associations d'élus investis dans le fait urbain : l'AdCF, l'ACUF, l'AMGVF le GART et Ville et Banlieues. Ce déménagement marque le renforcement des coopérations et la mise en place de nouvelles actions communes. Elle a récemment organisé, en partenariat avec le CERTU, l'AdCF et l'INSEE, le 10^e séminaire de l'observation urbaine sur le thème du logement. À destination des techniciens, cette manifestation a abordé les questions de l'observation des loyers et du suivi de la construction de logements sociaux.

Autre innovation, la FNAU propose depuis quelques mois un portail d'actualité sur les publications des agences. Ce portail est alimenté par les documentalistes des agences de Rouen, Strasbourg, Grenoble et Saint-Étienne et permet de suivre les dernières études d'une trentaine d'agences associées au projet. Le portail est également relayé sur le site de la fédération.

Évolution de la plateforme d'information et de documentation

La plateforme documentaire de l'agence : gestion interne et espace partenarial

Initiée dès la mise en place du site Internet en avril 2011, la plateforme d'information de l'agence est désormais opérationnelle. Basée sur le principe de gestion de contenus du logiciel libre Drupal, la plateforme permet une mise en commun de toute l'information de l'agence. Il est ainsi possible d'effectuer des recherches croisées dans le fonds documentaire, les publications...

Le portail est accessible selon trois niveaux : interne (Intranet), tout public (Internet) et partenaires (Extranet). Ce dernier donne accès à des fonctionnalités réservées : accès à davantage de références documentaires, recherches dans la base d'articles de presse et partage de documents.

- Le site Internet est désormais totalement lié à l'Intranet documentaire dans sa partie « Ressources et données ».
- 7500 visiteurs uniques pour 60 000 pages vues (chiffres décembre 2012)
- Le contenu et l'ergonomie ont évolué en 2012.
- Infolettres : actualité de l'agence, articles de fonds, lectures. 4 numéros envoyés, plus de 350 abonnés

Constitution et valorisation d'un fonds local de référence sur l'urbanisme

L'agence constitue depuis sa création une mémoire sur l'histoire de l'urbanisme du bassin de vie de Rouen, en partenariat avec les centres de ressources des institutions locales (la DREAL, l'INSEE, l'ENSA, le CETE) la CREA et les syndicats de SCoT.

Au fur et à mesure des acquisitions, l'agence numérise les documents les plus pertinents pour la compréhension de l'évolution du tissu urbain du bassin de vie de Rouen : les SDAU, schémas directeurs, rapports de SCoT, études, mais aussi schémas d'orientation, photographies, etc.

Certains de ces documents sont mis en ligne sur le portail documentaire de l'agence, avec l'aimable autorisation de leurs auteurs.

Ce travail a permis la réalisation d'une frise chronologique de la planification urbaine depuis la seconde guerre mondiale disponible fin 2012 sur le site Internet de l'agence et fera l'objet d'une publication en version papier début 2013.

DOCUMENTATION 2.0 : les agences d'urbanisme tissent la toile

Par Julien CAMMAS, chargé d'études/documentaliste à l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
et Stéphanie CORFEC, documentaliste à l'Agence d'urbanisme du Pays de Brest

L'évolution d'Internet et la surabondance d'information rendent de plus en plus nécessaire l'expertise et la fonction de filtre exercées par les documentalistes dans les agences d'urbanisme. Afin de mieux répondre aux attentes des équipes, des partenaires, et pour valoriser les études des agences, ces professionnels de l'information ont fait évoluer leurs pratiques en s'appropriant les outils du web 2.0. Retour sur quelques expériences innovantes.



Valoriser la veille et les publications des agences

Les documentalistes utilisent les outils les plus performants du web 2.0 pour une meilleure diffusion de la veille et de l'information dans le réseau et, plus largement, auprès des partenaires et du grand public. Les exemples de réalisations sont nombreux : portails de veille thématiques sur des sujets émergents, revues de presse électroniques permettant de suivre l'actualité locale et nationale, veilles documentaires réalisées à l'occasion de manifestations organisées par les agences, ou encore nouveautés documentaires. Parmi les nombreux outils utilisés (réseaux sociaux, blogs, Netvibes, Diigo, flux RSS...), les documentalistes se sont emparés depuis 2011 de Scoop.it, plateforme de « curation » (sélection et partage de contenus) et de communication. L'Agence d'urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa) a été la première agence à lancer ses portails de veilles thématiques, dont certains en collaboration avec la FNAU (pôles métropolitains) ou d'autres agences (SCoT). Plusieurs agences ont

rapidement créé leurs propres « topics » : « Ville la nuit » à Bordeaux, « Smart grids » à Lyon, « Vulnérabilité énergétique » à Grenoble... Facile, ergonomique et convivial, Scoop.it permet, en complément des sites Internet classiques, d'accroître la visibilité des actualités et des publications des agences et du réseau. Ainsi, le « Club Doc » de la FNAU a créé le portail collaboratif « Publications des agences d'urbanisme », qui permet d'accéder aux études les plus récentes mises en ligne par les agences. Repris sur le site de la FNAU, il a reçu près de 4 000 visites depuis son lancement. Scoop.it est également décliné pour la communication institutionnelle ou les manifestations spécifiques (Rencontres annuelles). La FNAU a dernièrement créé son portail. En savoir plus ?
→ www.scoop.it/t/numerique-en-agences-d-urbanisme

Un portail à l'interface de la documentation et de la communication

Le projet de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure est à plu-

sieurs titres innovant. L'agence souhaitait en effet gérer la documentation et la communication avec un seul outil, développé sur-mesure à partir du logiciel libre Drupal. Ce portail « full-web », mis en ligne fin 2012, permet à la fois de gérer la bibliothèque, le fonds numérique, la photothèque, la cartothèque, le site Internet, l'Intranet et l'Extranet. L'organisation sémantique de tout le système repose sur la classification Urbamet, utilisée par les documentalistes de la plupart des agences. Après quatre mois de test, la fréquentation du site de l'agence a déjà doublé grâce aux visites générées par le référencement des notices documentaires et à l'adhésion des partenaires. L'agence utilise Drupal pour valoriser un fonds numérisé de documents d'urbanisme (SDAU, SCoT, Contrat d'agglomération, etc.) avec une frise chronologique interactive de l'aménagement du bassin de vie de Rouen. Ce travail contribue à positionner la jeune agence (créée en 2009) comme pôle de ressources sur l'aménagement de son territoire. Des projets similaires voient le jour au sein du réseau. L'agence d'urbanisme de la région de Grenoble (AURG) met en place pour 2013 une base des notes, études et cartes avec le logiciel Wordpress, accessible sur 3 supports : Intranet, Extranet et Internet. En savoir plus ?

→ www.aurbse.org

Fonctions documentaires et communication évoluent désormais de pair au sein des agences avec le web 2.0. Les professionnels de l'info-doc jouent toujours leur rôle de référents de l'information en participant de plus en plus à la valorisation du travail des agences à l'échelle locale ou nationale. Ainsi, le club-doc a participé à la mise en place du nouvel extranet FNAU.

Source : Traits d'agences

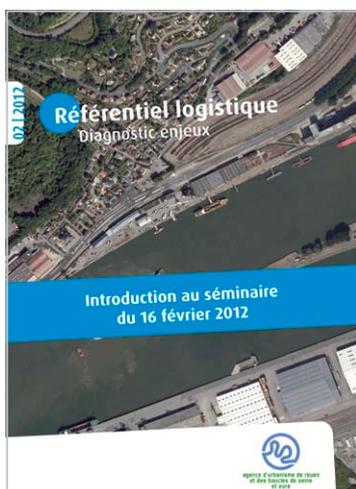
Base documentaire des études des agences d'urbanisme de la FNAU

L'agence participe au projet de mutualisation des études des agences d'urbanisme. Les agences de Rouen, Brest, Saint-Étienne, Strasbourg et Grenoble gèrent au quotidien la promotion des études des 53 agences d'urbanisme de France avec le portail [scoop.it](http://www.scoop.it)

> En savoir plus : <http://www.scoop.it/t/agences-d-urbanisme>

Le fonds documentaire en 2012

- 600 documents papier sur l'urbanisme, l'économie, les transports, la société, les institutions et la vie locale.
- 400 documents numériques
- un fonds de référence de 30 documents numériques d'urbanisme réglementaire local
- 70 abonnements à des revues
- Photothèque : 1500 prises de vues sur le bassin de vie de Rouen auxquelles s'ajoute un reportage-photo permettant un enrichissement du fonds pour atteindre les 3000 photographies
- Veille et revue de presse : envoi quotidien d'une sélection d'articles de presse depuis octobre 2010, lesquels alimentent une base accessible à nos partenaires depuis l'extranet.



et les projets portés par les collectivités territoriales. Compte tenu de la multiplicité des acteurs concernés et des territoires impliqués, l'agence d'urbanisme a été sollicitée, dans le cadre de son programme partenarial de travail, pour engager la démarche en vue de définir un référentiel logistique. Ce référentiel pourra notamment alimenter les stratégies de développement économique des collectivités territoriales. Les élus et membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des bouches de Seine et Eure en ont validé les principes et la méthode d'élaboration en juin 2011. Le présent document constitue un pré-diagnostic visant à poser des éléments de contexte et d'enjeux à propos de la filière logistique, afin d'en faire réagir les principaux acteurs. Il prépare la construction d'un diagnostic et préfigure des enjeux à partager collectivement : élus, acteurs économiques et techniciens des collectivités. Ce travail reste à compléter notamment par une approche plus fine du cœur économique et de ses enjeux au niveau régional et local. Ce document a été réalisé en partenariat avec les CCI de Rouen, de l'Eure, le Grand Port Maritime de Rouen, La CREA, la CASE, le Pays entre Seine et Bray, le Pays du Roumois, le ScoT Seine Eure-Forêt de Bord, la ville de Rouen et Logistique Seine Normandie.

Rencontre(s) 5 : 23 février 2012

Perspectives d'évolutions démographiques du bassin de vie de Rouen

Rouen - AURBSE, 2012

35 p., cartes, phot.

L'agence d'urbanisme a engagé fin 2011 un exercice prospectif sur les enjeux démographiques à l'échelle du bassin de vie de Rouen, avec l'appui méthodologique de l'INSEE. Ce travail, entrepris dans le cadre de comités de pilotage composés d'élus, permet de partager le constat de la faible attractivité du bassin de Rouen, 12^e aire urbaine française, dont la croissance démographique est seulement portée par le solde naturel. Ces cinquièmes Rencontre(s) s'ouvrent sur une présentation par l'agence des évolutions tendancielles de la population à l'horizon 2025. Différentes hypothèses de regain d'attractivité, bâties en référence aux profils migratoires d'autres aires urbaines comparables, ouvrent le débat, fortement orienté vers les thèmes du développement économique, du tourisme et de l'attractivité. Gérard-François Dumont, professeur à l'Institut de Géographie de l'Université Paris Sorbonne, directeur de la publication « Population et avenir », livre quelques clés de compréhension de la situation du bassin de vie de Rouen à partir du contexte historique et socio-économique et d'enseignements comparatifs issus d'autres territoires français et étrangers. Ses propos sur l'image et la notoriété économique d'une ville contribuent notamment à animer les échanges et à faire émerger l'intérêt de poursuivre une démarche prospective à l'échelle du bassin de vie.



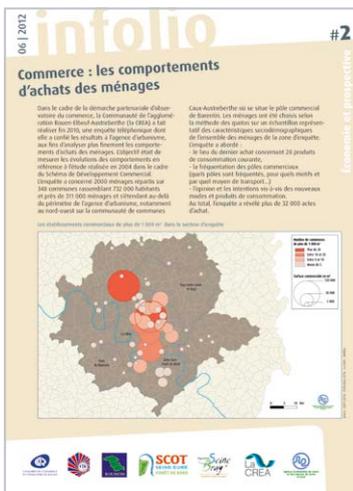
Quel potentiel pour l'immobilier de bureaux à Rouen ?

Indicateurs de positionnement et perspectives

Rouen - AURBSE, 2012

50 p., cartes, tabl.

La présente étude se propose d'analyser le rayonnement de l'agglomération rouennaise en tant que « pôle tertiaire », en confrontant son positionnement économique sur la scène nationale à son marché des bureaux. Elle vise ainsi à fournir des points de repère pour faire évoluer l'offre de bureaux de façon à la fois ambitieuse et réaliste, notamment dans le cadre du projet de quartier d'affaires autour de la nouvelle gare d'agglomération de Saint-Sever. Elle caractérise la situation de Rouen au regard de trois catégories d'agglomérations : les 15 aires urbaines les plus peuplées de France (parmi lesquelles Rouen se situe au 11^e rang - hors Paris), les principales agglomérations d'un « Bassin parisien » élargi, ainsi qu'un ensemble de sites franciliens inscrits dans une dynamique de développement tertiaire. Cette analyse comparative permet de déterminer quelles agglomérations peuvent être considérées comme comparables ou concurrentes à Rouen du point de vue de leur tissu socio-économique (population, étudiants, emplois métropolitains...), d'une part, et, d'autre part, de leur marché des bureaux (volume global du marché, part du marché des bureaux neufs, montant des loyers...). Elle conduit à retenir les agglomérations de Rennes et de Tours comme principaux points de comparaison au sein des deux premières catégories d'agglomérations étudiées et à définir, d'après les repères fournis par leur tissu socio-économique et leur marché des bureaux, des projections de l'offre de bureaux à Rouen. Afin de respecter l'écart démographique avec chacune d'elles, il apparaît en effet que Rouen devrait voir son marché annuel des bureaux s'accroître de 7 000 m² (au regard de Tours) à 35 000 m² (au regard de Rennes). Proposée ici dans sa version détaillée, cette étude est également disponible dans une version synthétique de 4 pages.



Commerce : les comportements d'achats des ménages

L'Infolio #2 propose une synthèse issue de l'exploitation, par l'agence d'urbanisme, d'une enquête téléphonique menée en 2010 auprès de 2000 ménages répartis sur 348 communes formant la « zone de chalandise » de l'agglomération rouennaise. Cette enquête, réalisée à l'initiative de la Communauté de l'agglomération Rouen, Elbeuf, Austreberthe (CREA) dans le cadre partenarial de l'observatoire du commerce, actualise et complète les analyses produites en 2004 pour le Schéma de Développement Commercial. Elle permet de connaître les comportements des ménages pour l'acte d'achat en fonction de leurs profils socio-professionnels, de leur localisation et de leurs habitudes de déplacement. Cette exploitation donne des éclairages pour anticiper de nouveaux modes de consommation et adapter à terme l'offre commerciale.

Les relations domicile-travail

Indicateurs de mobilité dans le bassin de vie de Rouen

Rouen - AURBSE, 2012

55 p., bibliogr., cartes, tabl.

Cette publication présente une collection d'indicateurs statistiques et de représentations cartographiques. Elle vise à l'observation du fonctionnement du bassin de vie de Rouen par le prisme des migrations domicile-travail issues du recensement de population de l'INSEE. Les pratiques de mobilité recouvrent de nombreux motifs. S'il ne représente qu'une partie des déplacements, le motif « travail » est structurant du mode de vie des actifs occupés du bassin de vie de Rouen qui représentent plus de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus. Ce document s'inscrit dans une démarche globale d'observation statistique et d'enquêtes qualitatives contribuant à la compréhension de la mobilité par l'ensemble des acteurs du bassin de vie de Rouen. Il constitue l'un des premiers apports de l'agence d'urbanisme à la mesure et à l'accompagnement des changements dans les comportements de mobilité.



Rencontre(s) 6 : 12 septembre 2012

Le mode d'usage de l'espace

Les pratiques et les coûts de l'aménagement

Rouen - AURBSE, 2012

40 p., cartes, phot.

La sixième Rencontre(s) de l'agence d'urbanisme aborde, au travers des premiers résultats des exploitations du Mode d'Usage de l'Espace, les enjeux du développement urbain des communes et notamment celui des coûts de l'aménagement. Le MUE est plus qu'un observatoire comptable des superficies consommées. Il vise l'identification des dynamiques de mutations des usages des espaces bâtis et non-bâtis, et par le fait, l'évolution des paysages. Pour cela il s'appuie autant sur la photo-interprétation que sur l'expertise des élus et des techniciens à l'échelle communale. Ainsi l'ensemble des données saisies a été validé à la commune pour les 4 SCoT - 230 communes - que l'observatoire recouvre. La dynamique mettant en relation une lente évolution démographique, avec un fort morcellement communal et l'accès à la propriété sous la forme de maison individuelle, a produit une forte dispersion de l'habitat. Selon les témoignages recueillis pendant les validations des données, les outils d'anticipation et de maîtrise que sont les PLU, le projet urbain... ne semblent pas répondre parfaitement aux besoins des élus. Pour autant les superficies agricoles ou naturelles qui sont devenues de l'habitat individuel sur des parcelles de plus de 1000 m² représentent plus de 50 % des mutations d'usage entre 1999 et 2009 sur le territoire des 4 SCoT. Au delà d'un impact certain sur l'activité économique agricole (qui reste à mesurer) ou sur l'en-



jeux prospectifs » achevée fin 2012, et mise en débat lors de ces Rencontre(s), il ressort :

— que la logistique fait partie de « l'ADN » de la place rouennaise. Elle est fondamentale pour le développement économique futur de notre territoire, notamment au regard des objectifs de réindustrialisation.

— qu'elle doit prendre toute sa place et exceller dans la prise en compte des enjeux environnementaux pour redevenir performante et attractive.

— que la mise en place de modes de gouvernance entre l'ensemble des acteurs est fortement demandée. Elle doit permettre de rendre lisible, compréhensible et applicable une vision globale du rôle de la logistique.

Ces modes de gouvernance doivent pouvoir se retrouver dans les stratégies foncières, l'organisation des réseaux de déplacements, l'observation de l'activité logistique, le développement de la recherche et de la formation... qui font état de projets qui leur sont propres, mais qui doivent trouver une cohérence globale.

L'intervention de Ludovic Vaillant, directeur d'études au CETE Nord-Picardie et chercheur à l'IFSTTAR, a souligné l'importance de cet enjeu de gouvernance, en l'illustrant notamment par l'exemple lillois.

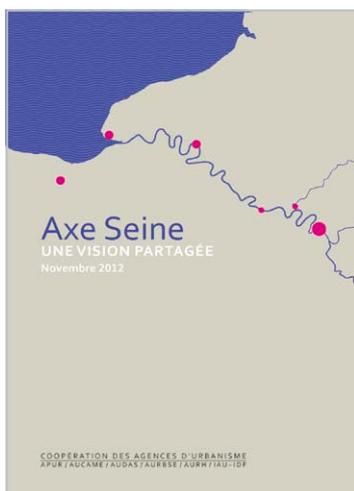
Axe Seine

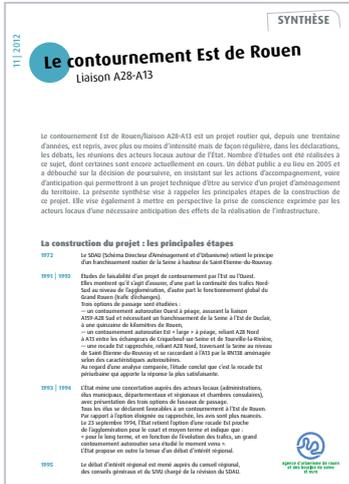
Une vision partagée

Coopération des agences d'urbanisme APUR, AUCAME, AUDAS, AURBSE, AURH, IAU-IDF, 2012

64 p., phot., cartes, tab.

Pour accompagner le colloque Axe Seine - Acte III du 22 novembre 2012 à Paris, les agences d'urbanisme ont réalisé en partenariat un document intitulé Axe Seine - Une vision partagée. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du document édité à l'occasion du précédent colloque (Paris, Rouen, le Havre, Axe Seine : les données essentielles) et dresse le bilan des réflexions menées par l'ensemble des acteurs, notamment économiques, sur ce périmètre de projet. Il rend également compte des travaux et propositions ayant alimenté les ateliers organisés pour préparer ce nouveau colloque, ouverts au monde politique et économique, et consacrés à trois thématiques : logistique et système portuaire, industrie et renouvellement industriel, tourisme et activités tertiaires. Illustrant ces enjeux par une série de cartes, il pose les bases d'une future démarche d'aménagement et de développement à l'échelle de l'Axe Seine, en donnant à voir les opportunités et leviers à saisir, et notamment les dynamiques émanant des territoires sur lesquelles un projet d'ensemble peut s'appuyer.





Le contournement Est de Rouen

Liaison A28-A13

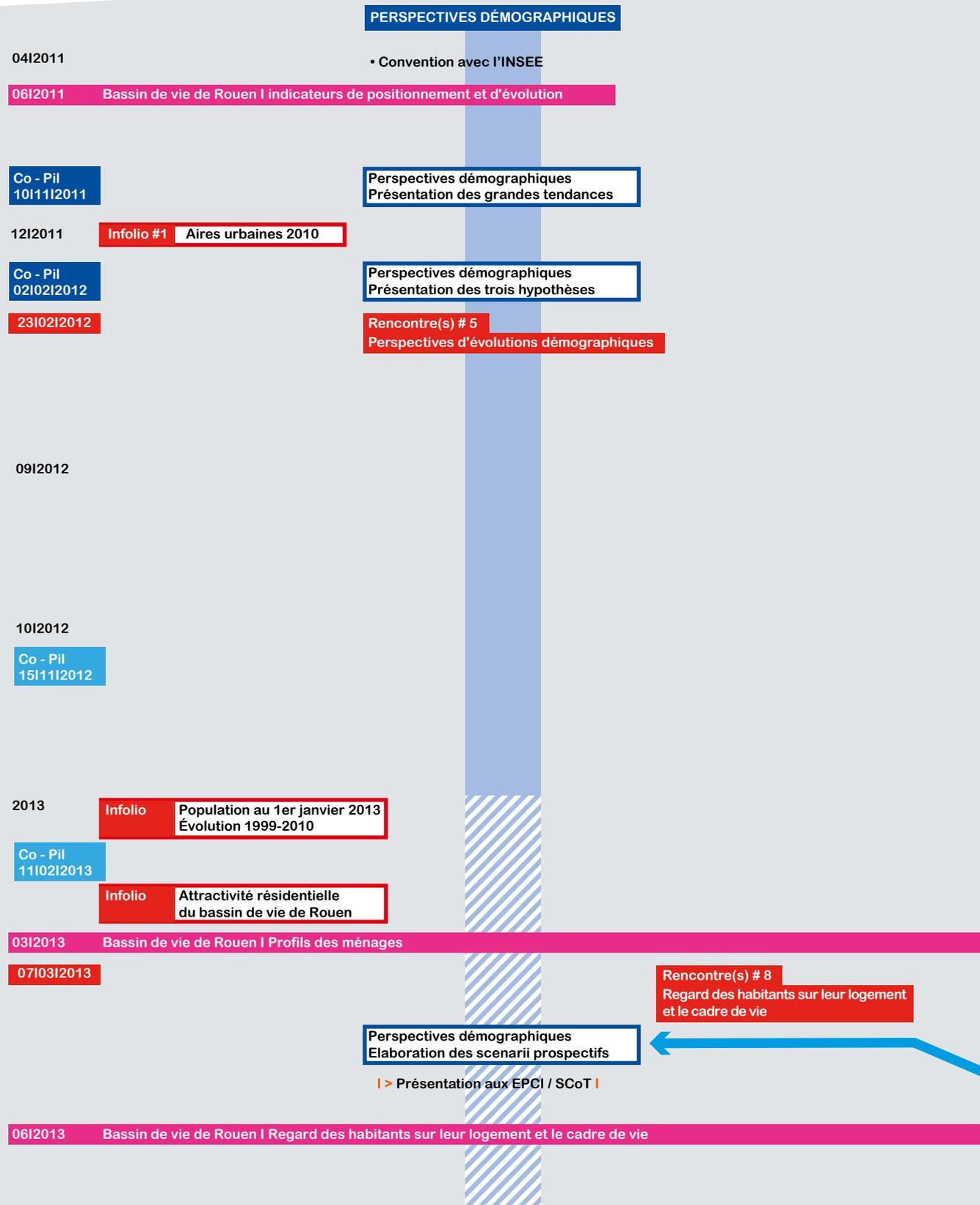
Rouen - AURBSE, 2012

8 p., cartes, fig.

Le contournement Est de Rouen/Liaison A28-A13 est un projet routier qui, depuis une trentaine d'années, est repris, avec plus ou moins d'intensité mais de façon régulière, dans les déclarations, les débats, les réunions des acteurs locaux autour de l'État. Nombre d'études ont été réalisées à ce sujet, dont certaines sont encore actuellement en cours. Un débat public a eu lieu en 2005 et a débouché sur la décision de poursuivre, en insistant sur les actions d'accompagnement, voire d'anticipation qui permettront à un projet technique d'être au service d'un projet d'aménagement du territoire. La présente synthèse vise à rappeler les principales étapes de la construction de ce projet. Elle vise également à mettre en perspective la prise de conscience exprimée par les acteurs locaux d'une nécessaire anticipation des effets de la réalisation de l'infrastructure.

Continuité pluriannuelle des démarches,

1/4 - Population et société



de l'animation et des études

GÉOGRAPHIE SOCIALE - LOGEMENTS

• Exploitation FILOCOM

|> Appui méthodologique Plan Départemental de l'habitat de l'Eure |

|> Accompagnement PLH CREA et CASE |

Enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie »

Validation de la démarche et du questionnaire

• Réalisation de l'enquête

• Exploitation

Marchés immobiliers résidentiels

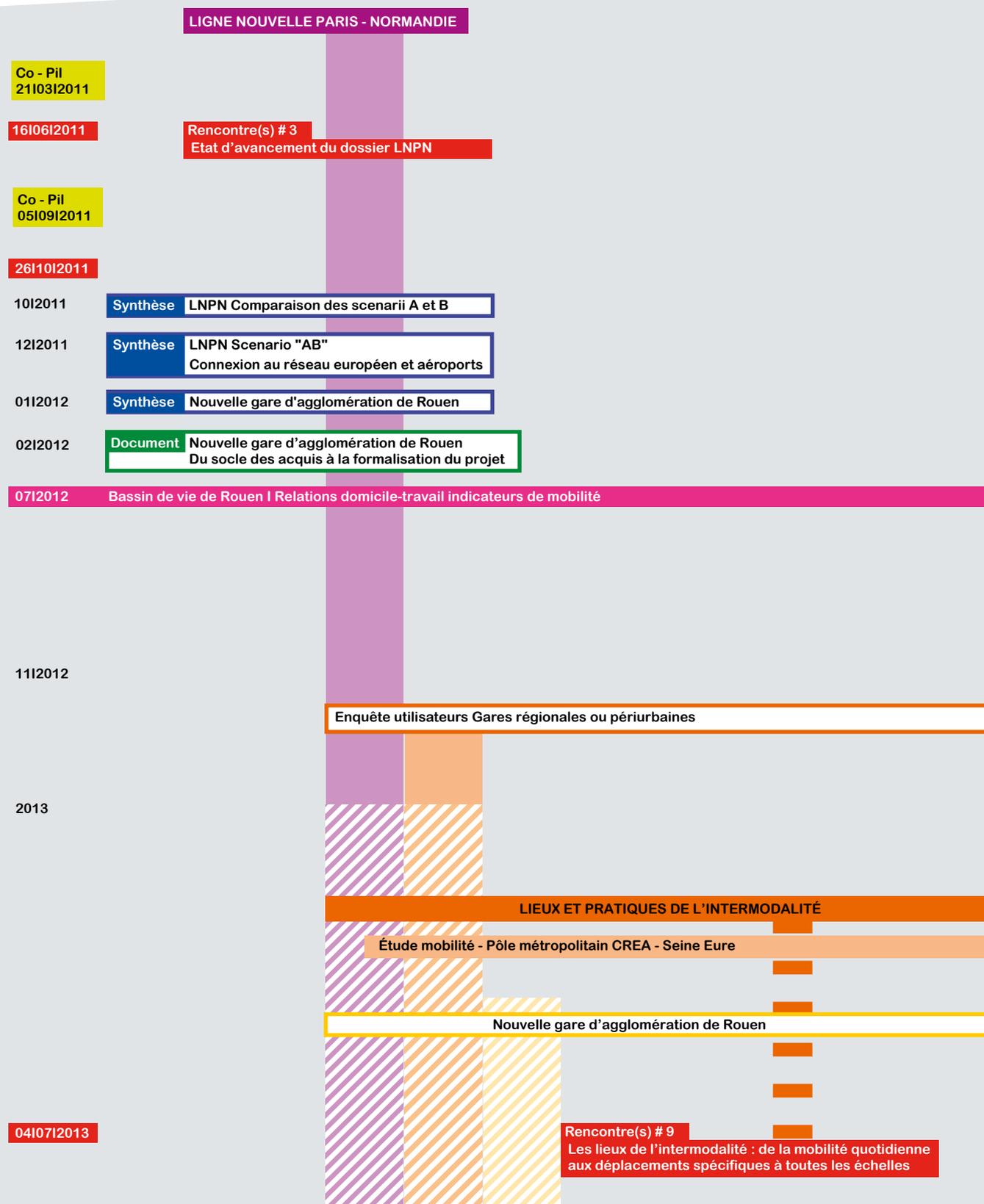
Restitution des résultats

Bassin de vie de Rouen |
Tableau de bord permanent - Logements et Habitants

► Evolutions des :
• marchés immobiliers
• revenus des ménages
• modes de vie et aspirations

Situation des besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat

2/4 - Mobilité durable



PRATIQUES DE MOBILITÉ

Enquête mobilité des périurbains Phase_1 Quantitative

- Administration des questionnaires
- Exploitation

- Restitution Phase_1
- Validation Phase_2

Rencontre(s) # 4 Mobilité des habitants périurbains

| > Présentation aux EPCI / SCoT |

Enquête mobilité des périurbains Phase_2 Qualitative

- Entretiens individuels auprès des ménages

CONTOURNEMENT EST / A28-A13

Synthèse Contournement-Est / A28-A13

Évolutions du territoire autour du contournement Est de Rouen : « État 1 »

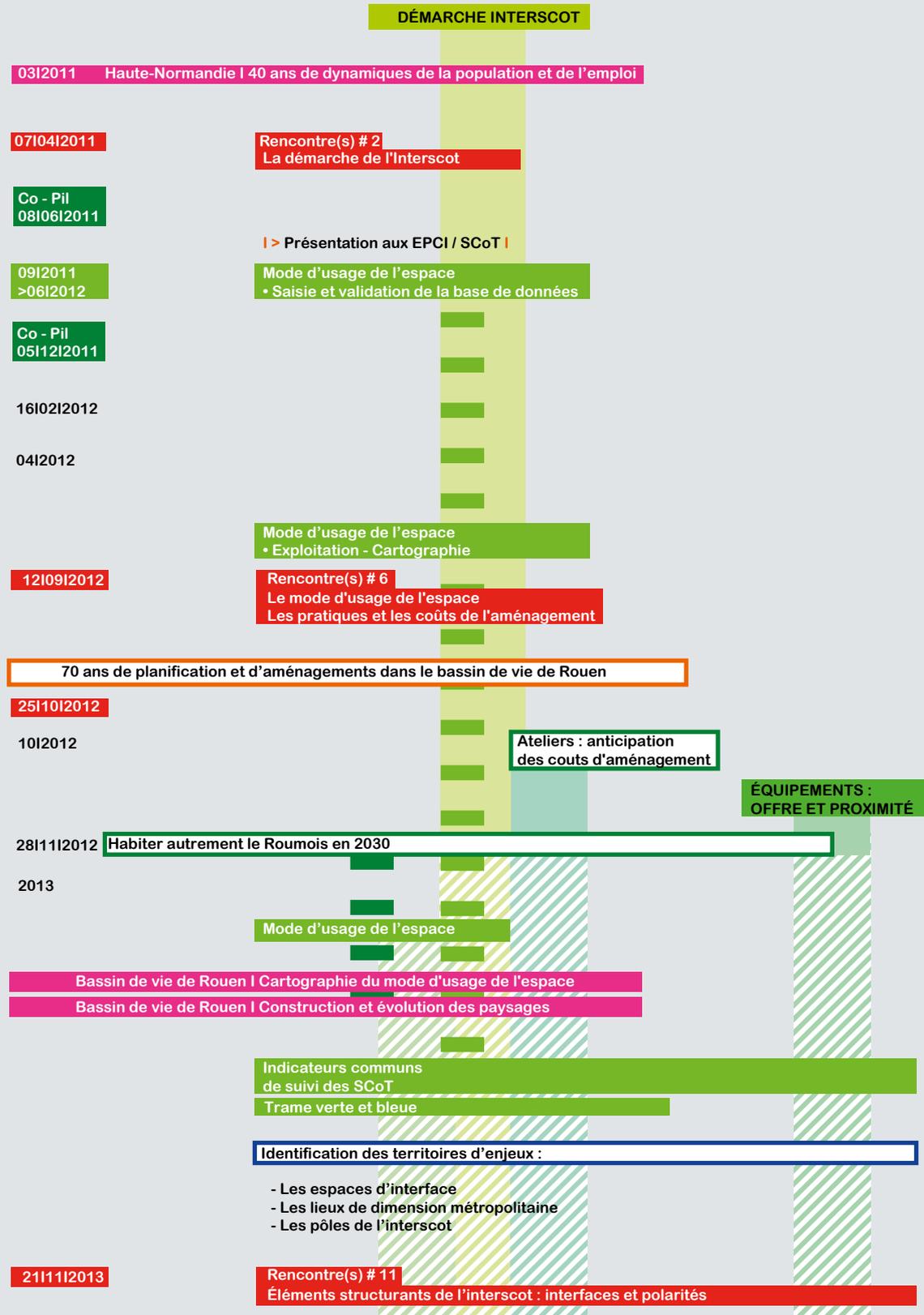
Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de Développement Économique des Territoires | SPADET |

Infolio #3 Pratiques du covoiturage

- Restitution Phase_2
- Synthèse des Phases 1 & 2

La mobilité en modes actifs
Pratique de la marche et du vélo

3/4 - Cohérence du développement des territoires



RÉFÉRENTIEL LOGISTIQUE

Référentiel logistique
• Lancement de la démarche

• Validation du séminaire
Diagnostic - enjeux

Séminaire Diagnostic - enjeux
Document introductif au séminaire

Restitution du séminaire

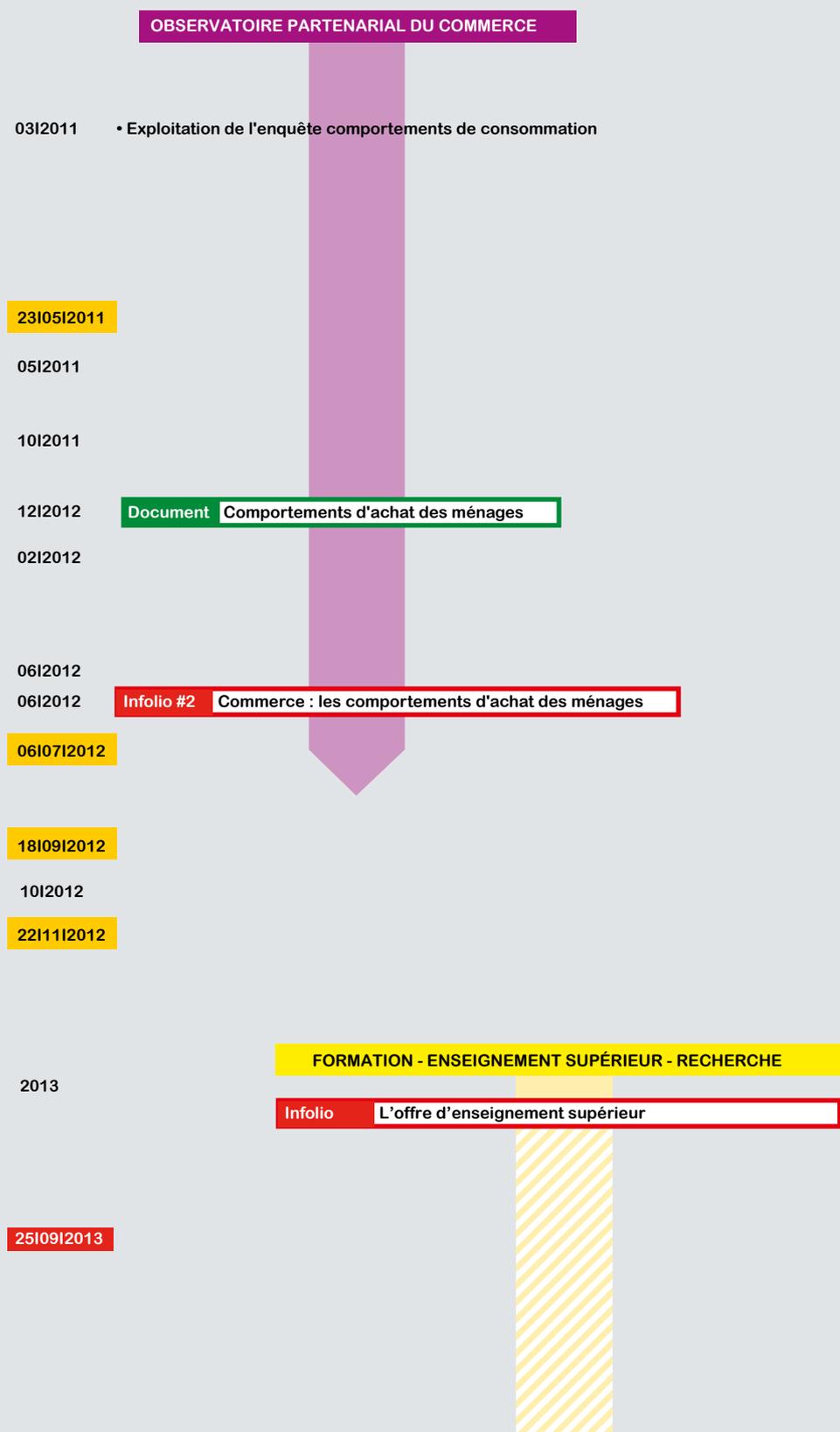
Rencontre(s) # 7
Le référentiel logistique et "l'Axe Seine"

| > Présentation aux EPCI / SCoT |

• Définition d'un réseau structurant



4/4 - Économie et prospective



DÉMARCHE "AXE SEINE"

05I2010 • Groupes de travail thématiques inter-agences
APUR | AUCAME | AUDAS | AURBSE | IAU-IDF

Colloque Axe Seine - Acte II (Rouen)

Document **Axe Seine, les Données essentielles**
APUR | AUCAME | AUDAS | AURBSE | IAU-IDF

Cahier **Panorama économique de l'espace**
INSEE Paris - Seine -Normandie

LE TISSU ÉCONOMIQUE - LES ÉTABLISSEMENTS - L'EMPLOI

GRUPE DE TRAVAIL - IMMOBILIER DE BUREAUX

• Étude comparative nationale

| > Exploitation des Bases de Données |

Document **Quel potentiel pour le marché immobilier de bureaux à Rouen ?**
Synthèse

Atelier 1 **À nouveau l'industrie**
une industrie nouvelle

Atelier 2 **À nouveau l'industrie**
une industrie nouvelle

Synthèse **Immobilier de Bureaux | Scenarii d'évolution de l'offre**

Colloque Axe Seine - Acte III (Paris)

Document **Axe Seine, une vision partagée**
APUR | AUCAME | AUDAS | AURBSE | IAU-IDF

Bassin de vie de Rouen | Le tissu économique - Les établissements

Rencontre(s) # 10
Diversité du tissu économique et dynamiques de la métropolisation



**Programme partenarial
de travail 2013**

Réaliser le programme partenarial de travail

Les quatre thèmes majeurs d'études et de projets sont reconduits en 2013 :

- > cohérence du développement des territoires,
- > économie et prospective,
- > mobilité durable,
- > population et société

Les différents travaux seront réalisés selon la méthode définie par les instances de l'agence et consistant à réunir un comité de pilotage composé d'élus et membres pour chaque thème majeur abordé, précédé d'un groupe technique. Le suivi et la validation des différentes étapes relèveront du comité de pilotage. Les Rencontre(s) permettront de restituer les travaux de l'agence à chaque étape clé. Ensuite, les travaux et débats résultant des Rencontre(s) seront largement diffusés.

Les bases de données qui ont été constituées auront précisément pour objet de répondre sur le territoire de l'agence, à des échelles souvent plus fines, aux thématiques relevant des compétences de ses membres. Elles pourront être mobilisées, à leur demande, de façon ponctuelle.

Les collectivités membres de l'agence d'urbanisme, et particulièrement les deux communautés d'agglomération, ont exprimé leur intérêt pour des travaux plus spécifiques à leurs compétences et à leur territoire sur lesquels l'agence d'urbanisme pourra être particulièrement mobilisée, dans le cadre d'un comité de pilotage. Dans la conduite de ces travaux, l'intérêt du recours à l'agence se traduira par la dimension interterritoriale et pluriannuelle de ses analyses.

Cohérence du développement des territoires

Les exploitations de la base de données du mode d'usage de l'espace dans sa globalité ont été communiquées lors des Rencontre(s) du 12 septembre 2012. Ces exploitations, comme les travaux réalisés dans les trois autres thématiques majeures d'études et de projets viendront alimenter la démarche de l'interscot, par nature transversale.

Le mode d'usage de l'espace : exploitations, analyses croisées

La base de données du mode d'usage de l'espace, après la phase de validation auprès des élus des collectivités concernées, est finalisée depuis septembre 2012. Elle est opérationnelle et permet les exploitations, croisements et analyses, selon les priorités définies en commun par l'agence d'urbanisme et ses membres.

Exploitations

Un premier document de référence à l'échelle la plus large sera édité début 2013, à partir de l'exploitation du mode d'usage de l'espace déclinée selon différentes échelles pertinentes : par SCoT, par entités de paysages dans les SCoT, par intercommunalités dans les SCoT.

Ces exploitations seront réalisées au regard des demandes exprimées par les collectivités membres.

Exemples d'analyses croisées

- Contournement Est / MUE

L'observation des mutations sur l'emprise et aux alentours du tracé préférentiel de la liaison A28-A13 peut alimenter les réflexions sur les risques et les opportunités que représentera le contournement Est. Ces données croisées seront en capacité d'alimenter des scénarii de développement territorial.

- Territoires de vies et proximités / MUE

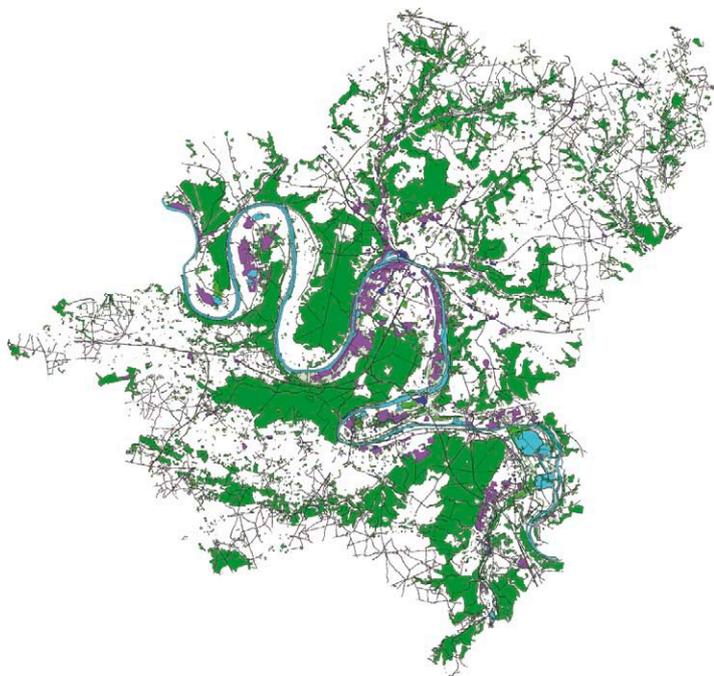
Des croisements entre la base de données équipements, les densités observées dans le cadre du MUE et les réseaux d'infrastructures de transports permettront d'établir des observations et d'animer des réflexions/actions sur les enjeux de la répartition des équipements, les principes de polarisation et d'accessibilité des populations.

La trame verte et bleue

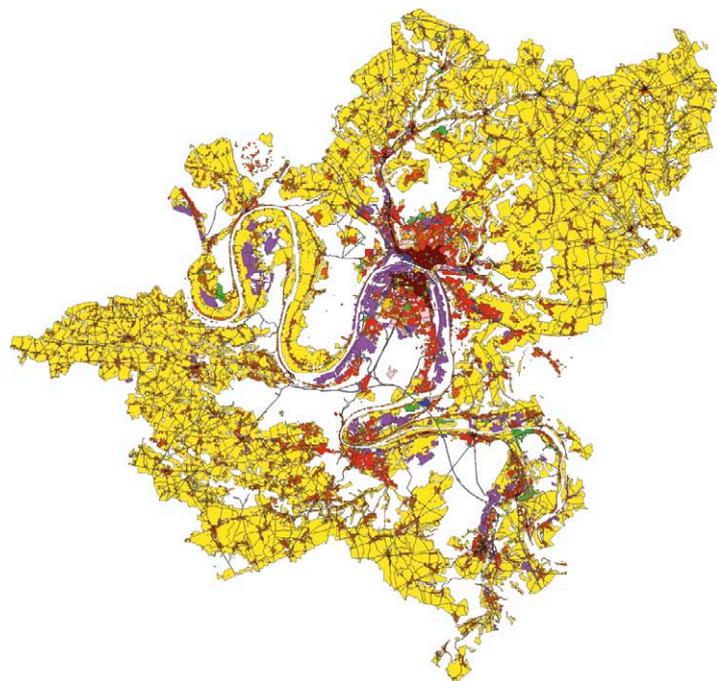
Le mode d'usage de l'espace fera l'objet de traitements et d'ouverture de la nomenclature pour des exploitations spécifiques nourries de données complémentaires issues des observatoires régionaux et départementaux. Cette observation constituera un socle commun pour la qualification des

Cartographies thématiques MUE 2009

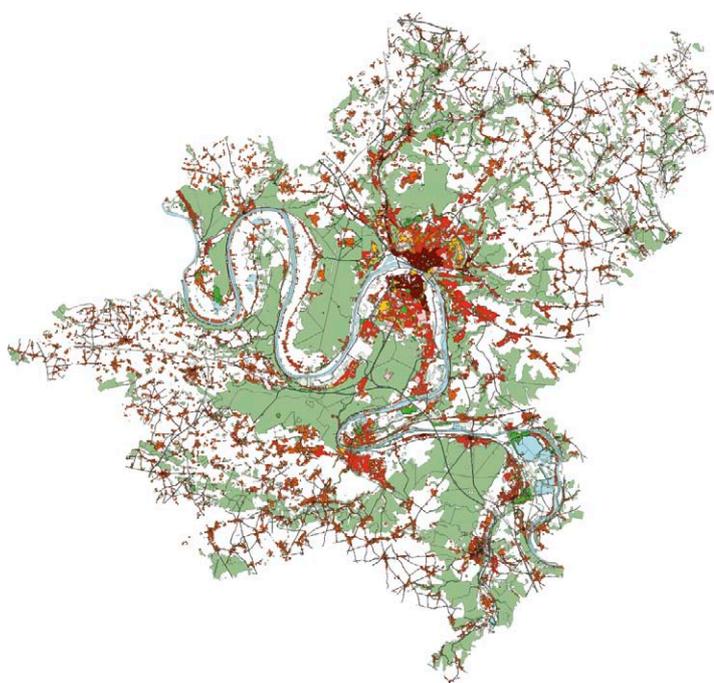
Trame verte et bleue et trame économique



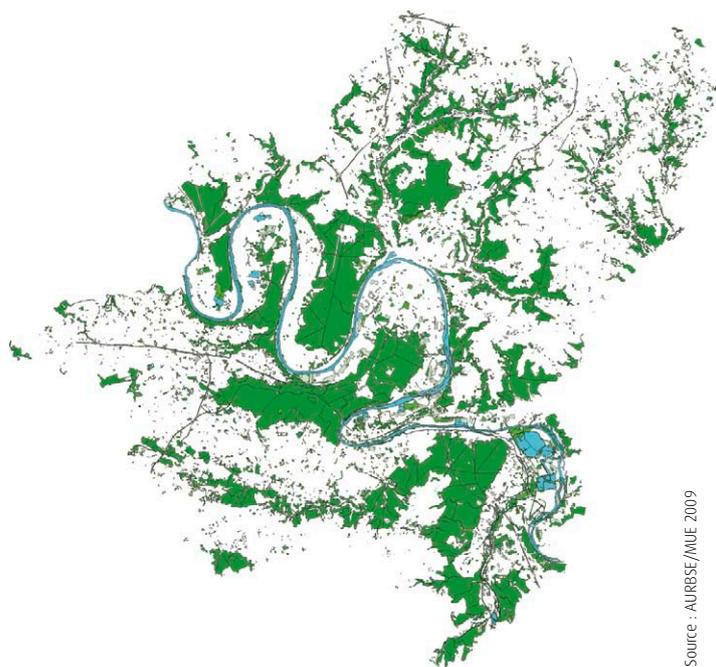
Trame urbaine et agriculture



Trame verte et bleue et urbain mixte



Trame verte et bleue



espaces. Des développements particuliers seront également réalisés sur le thème de trames vertes et bleues urbaines.

En outre ces travaux permettront d'identifier des secteurs d'enjeux pour l'interscot, notamment les sites de jonction des trames vertes et bleues.

La trame économique

Le mode d'usage de l'espace différencie globalement les éléments constitutifs de la trame économique. Des travaux d'observation spécifiques et croisant des informations issues d'autres bases de données pourront être réalisés afin d'identifier clairement les usages industriels, artisanaux, commerciaux, de services présents dans les zones d'activités. Le croisement avec des données environnementales, de transport et de foncier en mutation permettra de mettre en exergue des secteurs d'enjeux et d'ouvrir des pistes de réflexion sur l'aménagement durable des pôles d'activité.

Atlas photographique des paysages

Le mode d'usage de l'espace résulte d'une interprétation de photographies aériennes et constitue un outil de compréhension des évolutions globales et de sélection d'espaces à enjeux. Toutefois, l'évolution des paysages peut aussi, et surtout, être observée à partir du sol. Les SCoT comme tous les autres documents de planification ont besoin d'indicateurs spécifiques à certains « points clés » de leur territoire.

À partir de ces constats, l'agence d'urbanisme s'attachera à l'élaboration et à l'alimentation d'une base de données géo-référencée de photographies à partir de points précis ayant valeur d'enjeux pour les paysages, en raison de leur qualité, de leur spécificité ou de leur mutation.

Une phase test sera engagée en 2013.

Cette base pourra constituer un outil de suivi mutualisé pour les SCoT. Elle pourra être complétée par un suivi photographique de paysages traduisant des problématiques particulières (franges urbaines, berges, ...)

Des liens pourront être établis avec les travaux sur la trame verte et bleue et l'atlas régional des paysages.

L'interscot

Le terme d'interscot, comme explicité dès la première Rencontre(s) de l'agence, le 7 octobre 2010, peut recouvrir diverses réalités, divers niveaux d'implication, depuis un outil commun d'observation jusqu'à un lieu de prise de décisions coordonnées entre les différentes collectivités parties-prenantes sur les thématiques choisies.

Une des spécificités du territoire d'études de l'agence est d'être constitué de quatre SCoT, chacun étant à un niveau différent d'avancement : approbation pour le SCoT Seine-Eure Forêt de Bord, phase d'élaboration du DOO pour le SCoT de la CREA et celui du Roumois, phase transitoire entre PADD et DOO pour le Pays entre Seine et Bray.

Les enjeux de l'interscot sont ceux qui sont communs aux quatre territoires, ceux qui ont des incidences au delà des périmètres de SCoT, nécessitant de les définir et de les partager ensemble. L'agence d'urbanisme se mobilisera en priorité sur les thématiques faisant consensus entre les animateurs des 4 SCoT, celles-ci ayant été mises en discussion, lors des réunions de mars et août 2012, à l'initiative de l'agence afin d'associer régulièrement les techniciens.

> Indicateurs communs de suivi à l'échelle de l'interscot

Les SCoT doivent faire l'objet, une fois approuvés, d'une évaluation tous les 6 ans. Au-delà de cette obligation légale, ils constituent un document appelé à évoluer, et dans ce cadre l'agence construira avec les SCoT concernés des indicateurs communs de suivi permettant à la fois l'animation du débat local et l'anticipation des évolutions.

> Anticipation des coûts de l'aménagement

Les élus et les techniciens rencontrés lors de la validation des données dans le cadre de l'élaboration du MUE ont exprimé des préoccupations relatives à la production de logements et ses conséquences en matière de coûts pour la commune.

Ces questions avaient été soulevées à la fin de l'année 2011 lors des échanges dans le cadre de l'interscot. L'année 2012 a permis de faire un premier point sur les besoins des collectivités, en collaboration avec les CAUE de l'Eure et de la Seine-Maritime, avec l'EPFN, et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. L'année 2013 peut être l'année de l'ouverture d'ateliers inter disciplinaires et prenant appui sur des exemples concrets de communes désireuses de participer.

> Les sites d'articulation

Chaque SCoT a développé ou développe un projet de territoire fondé sur la mise en réseau de pôles urbains. L'organisation de ces pôles relève d'objectifs propres à chaque SCoT, en terme de production de logements, de construction d'équipements, de développement commercial... Certains pôles se trouvent en limite du territoire institutionnel et sont en capacité d'interagir fortement avec une ou plusieurs communes d'un SCOT limitrophe.

Dans un premier temps il s'agit d'identifier des sites répondant à ces caractéristiques à partir de lectures croisées des SCoT et du MUE.

Les discussions avec les acteurs locaux permettront de faire émerger d'autres sites.

Naturellement, de nombreux travaux engagés par l'agence d'urbanisme alimentent déjà la démarche de l'interscot, par exemple, les dynamiques démographiques du bassin de vie de Rouen, les comportements de mobilité des habitants des espaces périurbains, le regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie...

Ces exemples de thématiques illustrent l'esprit de transversalité dans lequel l'agence d'urbanisme aborde l'interscot.



Source : AURBSE, 2012

Économie et prospective

Les études réalisées en 2012 à partir des bases de données constituées par l'agence d'urbanisme, et notamment les analyses restituées lors des deux séminaires préparatoires au colloque Axe Seine acte 3 et coanimés par la CREA et l'agence ont permis de mettre en évidence l'importance des stratégies de réindustrialisation à l'échelle locale comme nationale.

La poursuite de ces travaux sur les thèmes de la réindustrialisation, de la diversification de l'économie, de l'accompagnement des mutations, se fera à l'échelle plus locale du bassin de vie de Rouen, et pourra être déclinée sur des territoires infracommunaux.

L'observation du tissu économique

Le travail d'observation et d'analyse du tissu économique engagé en 2012 sera poursuivi en 2013. Les bases de données ainsi constituées seront à la fois actualisées et complétées par les données qui seront rendues publiques au cours de l'année – en particulier la série 2010 des résultats du recensement de l'INSEE, les séries 2012 des emplois salariés du secteur privé, et du répertoire SIRENE des entreprises et des établissements. Ainsi consolidé, ce socle de connaissances pourra être mobilisé aux fins d'exploitations, au regard des besoins exprimés par les membres de l'agence. Ceux-ci pourront bénéficier du système de bases de données interconnectées mis en place par l'agence d'urbanisme, permettant de fournir un ensemble d'indicateurs socio-économiques sur les différents périmètres disponibles.

Les ressources statistiques de l'agence permettront par ailleurs d'alimenter les différentes études qu'elle réalisera au cours de l'année. Une attention particulière sera cette fois portée au suivi des tendances, à l'anticipation des mutations et à l'identification des pistes d'évolution du tissu économique.

Afin de rendre compte de ce travail, l'agence d'urbanisme organisera une Rencontre(s) au deuxième semestre 2013, dont l'objectif sera de mettre en évidence les caractéristiques majeures de l'économie du bassin de vie de Rouen (spécialisation, diversification, mutation...) pouvant constituer le socle d'une métropolisation et d'une attractivité renforcées.

Le marché des bureaux à Rouen

Dans le cadre de sa participation au groupe technique consacré à l'immobilier de bureaux, et dans la continuité de l'étude « Quel potentiel pour l'immobilier de bureaux à Rouen ? Indicateurs de positionnement et perspectives » réalisée et publiée en 2012, l'agence pourra apporter de nouveaux éclairages, en lien avec les acteurs compétents, notamment sur les objectifs d'évolution de l'offre définis

et leur déclinaison en scénarii plus précis. Chacun de ces scénarii pourra proposer un rythme de progression du volume de marché, défini à partir des analyses suivantes :

- segmentation de l'offre future de bureaux au regard des disponibilités foncières et de leur localisation
- évaluation de la progression des niveaux annuels de production immobilière au regard de la situation du marché tertiaire national (sortie de crise...) et des déterminants locaux
- exemples de projets urbains et tertiaires d'envergure dans d'autres agglomérations (gouvernance, programmation, phasages et calendriers, niveau d'intervention de la collectivité...

L'état des lieux de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

À partir des bases de données constituées en 2012, l'agence d'urbanisme réalisera un premier état des lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle de l'Axe Seine. Il permettra de mettre en évidence, non seulement le poids de l'Axe Seine dans le dispositif national d'enseignement supérieur et de recherche, mais aussi de celui du bassin de vie de Rouen par rapport aux autres pôles régionaux. Une approche du profil ou du niveau de spécialisation des différents pôles universitaires sera également réalisée.

Cet état des lieux de l'enseignement supérieur fera l'objet d'une publication au premier trimestre de l'année 2013.

D'autres analyses exploratoires seront effectuées. Elles porteront notamment sur l'origine géographique des étudiants inscrits dans le bassin de vie de Rouen et sur le lieu de leur insertion professionnelle, avec là encore un examen détaillé du périmètre de l'Axe Seine.

Par ailleurs, un dispositif de suivi du positionnement de Rouen dans certains classements académiques (classes préparatoires, grandes écoles, universités, villes étudiantes...) sera constitué afin de faire apparaître les atouts sur lesquels la métropole rouennaise peut s'appuyer.

L'étude des zones d'activité et du foncier économique

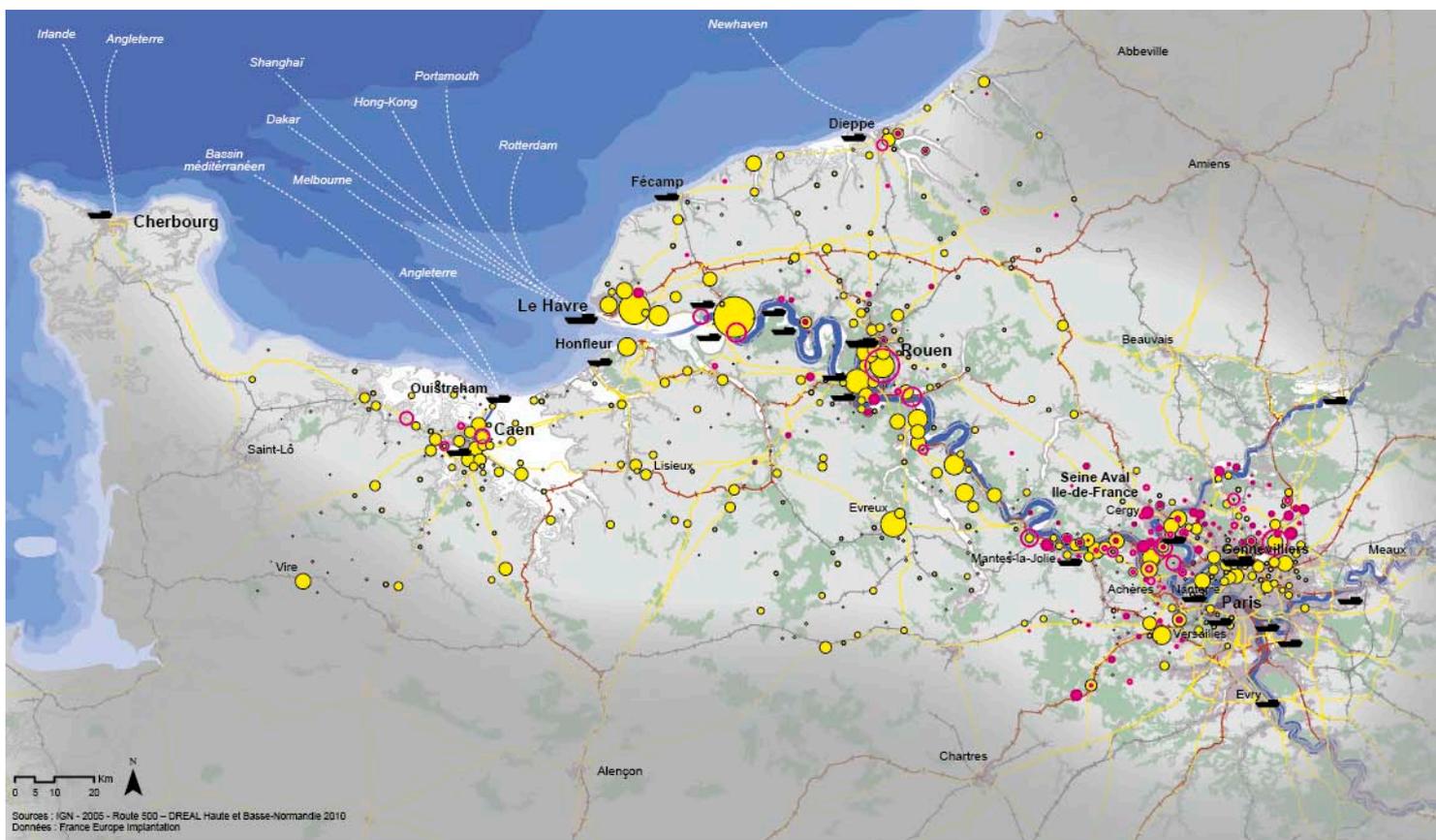
Dans la continuité du recensement des zones d'activité et des emplois du secteur industriel sur l'Axe Seine, réalisé dans le cadre du partenariat des agences d'urbanisme, mais aussi de la déclaration finale du colloque « Axe Seine » de Paris, l'agence engagera un travail d'analyse de l'occupation de l'espace par les activités économiques.

Ce travail sera pleinement complémentaire de l'observation du tissu économique effectuée en parallèle. Il permettra de mettre en évidence la répartition spatiale des établissements et des emplois à différentes échelles. Il conduira ainsi à déterminer le poids économique de chaque site d'activité, à identifier les principaux pôles économiques du territoire. Le rôle du centre-ville de Rouen et celui des parcs d'activités périphériques pourront être réinterprétés à la lumière de ces résultats.

Des indicateurs de concentration spatiale des établissements ou des emplois seront également calculés, qui permettront de définir une typologie des espaces d'accueil. Des préconisations urbanistiques en seront déduites afin de préserver les pôles d'activités et d'optimiser la cohabitation des fonctions en zone centrale, d'améliorer l'accessibilité et l'urbanité des espaces denses, de renforcer les implantations dans les espaces peu denses, de procéder à la requalification des sites en déprise, etc.

Ces différents éléments pourront être mobilisés en appui des stratégies foncières et de création de nouveaux espaces d'accueil définies par les collectivités membres de l'agence d'urbanisme.

L'ancrage territorial de l'industrie



- Site portuaire
- Réseau routier principal
- Voies ferrées « fret » structurantes
- Autres voies ferrées

Zones accueillant des activités industrielles (cumul des superficies par commune)

Zones existantes et en développement

- 500 ha
- 250 ha
- 100 ha

Projets attendus (court/moyen terme)

- 500 ha
- 250 ha
- 100 ha

Projets à l'étude (moyen/long terme)

- 500 ha
- 250 ha
- 100 ha

La poursuite du projet « Axe Seine »

L'agence d'urbanisme participera à alimenter la réflexion stratégique sur l'aménagement de l'Axe Seine, dans le cadre partenarial mobilisé depuis 2010. Dès lors que certains éléments concrets de cet aménagement pourraient émerger en 2013, notamment en matière d'infrastructures ou de maîtrise foncière, l'agence apportera son concours à la réalisation des études préparatoires, dans le cadre de l'assistance à ses adhérents ou de la future gouvernance en cours de définition.



Source : AURBSE

Mobilité durable

En 2012, l'agence d'urbanisme a finalisé l'analyse qualitative des comportements de mobilité des habitants des espaces périurbains dont elle restituera les éléments détaillés début 2013. De cette analyse, ainsi que des traitements de données quantitatives émergent de nombreuses recommandations. Celles-ci pourront être utiles tout particulièrement dans la mise en œuvre des diverses actions relatives à la mobilité dont les collectivités locales pourront avoir l'initiative dans le cadre de leurs compétences.

Les lieux de l'intermodalité

Dans la continuité de ce qui a été mis en avant par l'enquête « Mobilité dans les espaces périurbains » c'est-à-dire la capacité des habitants à accepter et à pratiquer des déplacements multimodaux, l'agence d'urbanisme investira le sujet des pôles d'échange ou intermodaux.

À partir d'un recensement de « l'offre » existante et des projets sur le territoire de l'agence : caractéristiques, localisation sur le territoire... ces observations seront comparées à des pôles d'échanges existants dans d'autres agglomérations ainsi qu'à des typologies de pôle d'échange (urbain dense, rural, frange de la ville...). Selon l'intérêt porté par les collectivités partenaires, et à partir de l'identification de sites stratégiques, il sera envisagé de réaliser une étude de cas local afin de tester les hypothèses et conditions de bon fonctionnement d'un lieu efficace d'intermodalité. Cette dernière phase de travail pourrait s'intégrer à la réflexion engagée par la CREA concernant l'évolution de son réseau de transports collectifs. Dans ce cadre, le travail sur les articulations et mises en relation des différentes lignes afin d'améliorer « l'effet réseau » pourra s'appuyer sur l'étude de lieux spécifiques de l'intermodalité. Elle pourra également contribuer à définir les potentialités d'augmentation de la part des transports collectifs dans l'agglomération. En lien avec l'étude « les gares régionales » engagée dès l'automne 2012, un travail spécifique sur un pôle d'intermodalité structurant pourra être mené à partir de l'analyse de situations précises comme celles des gares d'Elbeuf-Saint-Aubin ou de Maromme.

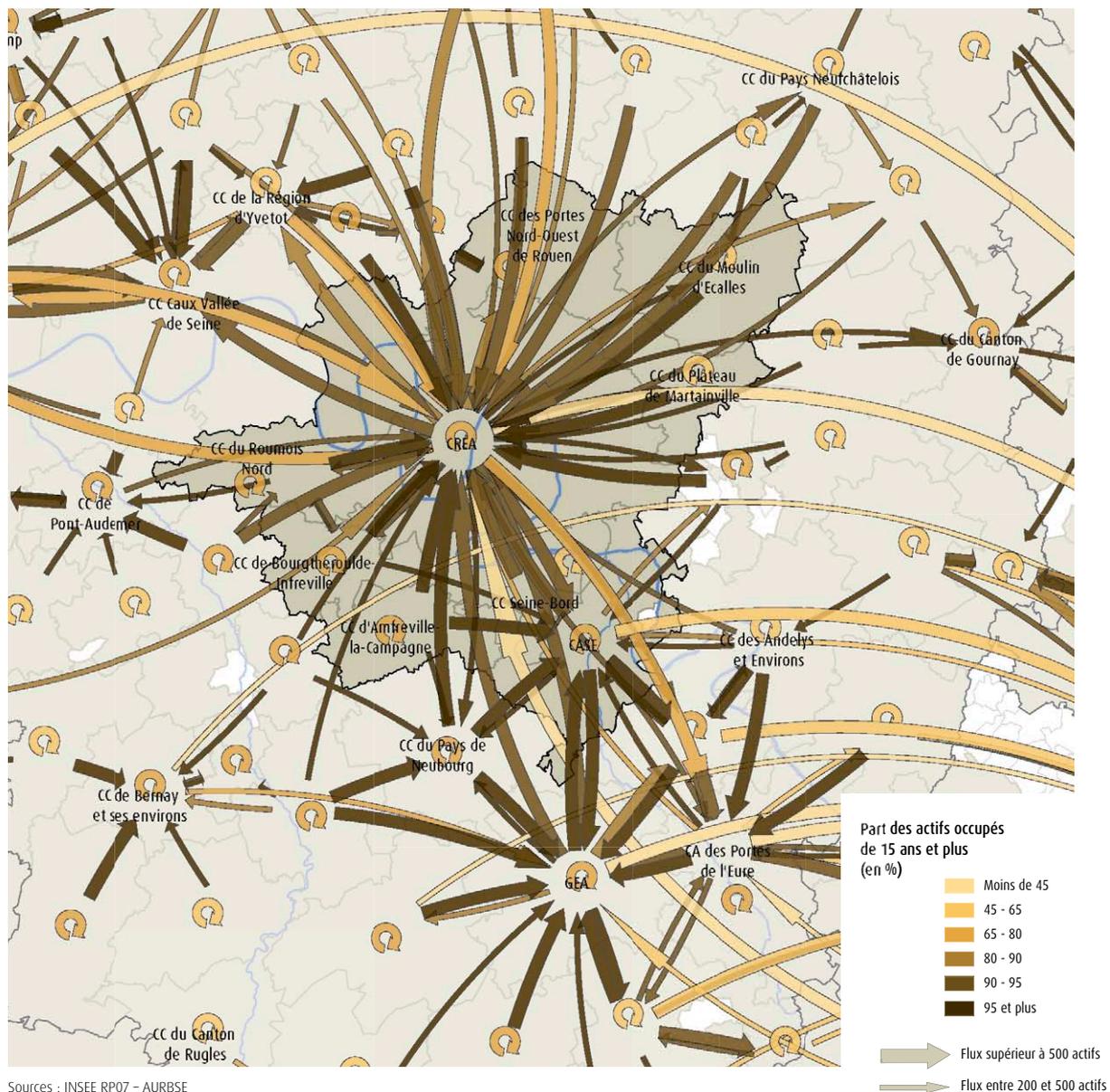
La mobilité dans le pôle métropolitain CREA Seine-Eure

En 2013, l'agence d'urbanisme débutera sa mission « d'études en matière de transports en commun » et d'animation de la commission spécifique du pôle métropolitain.

En effet, à partir du constat d'un nombre important de mouvements quotidiens entre les deux communautés d'agglomération, mais d'outils de gestion différenciés (autorités organisatrices, PDU...) et du besoin d'une meilleure connaissance commune des enjeux de mobilité à cette échelle, l'agence aura notamment :

- à définir les fonctionnalités à partir d'un diagnostic des mobilités au sein du territoire formant le pôle métropolitain (Besoins/Offres/Opportunités/Contraintes).
- à faire des propositions d'actions en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement.
- à éclairer le choix des collectivités pour la mise en place opérationnelle d'outils et/ou de services proportionnés aux besoins et cohérents avec les politiques de transport des deux agglomérations.

Part des actifs occupés se déplaçant en véhicules personnels entre EPCI



Anticipation de la réalisation du contournement Est/ liaison A28-A13

L'agence d'urbanisme réalisera, en 2013, la mesure des évolutions depuis « l'état zéro du territoire autour du contournement Est/liaison A28-A13 » édité en 2008, dans la perspective de la synthèse des perspectives d'aménagement et de développement économique des territoires (SPADET).

Dans l'esprit de la réflexion qui a déjà été partagée globalement, l'agence d'urbanisme propose prioritairement trois axes de travail :

- repenser une politique globale de déplacements et une réorganisation du système de transport local (urbain et périurbain) en parfaite complémentarité avec la réorganisation de l'étoile ferroviaire rouennaise et le positionnement des gares,
- reconsidérer la question de l'organisation générale des espaces d'activités, y compris logistiques, à l'échelle du bassin d'emploi de Rouen, en partant du principe que l'infrastructure nouvelle aura avant tout des conséquences sur les flux économiques,
- formaliser les intentions d'aménagement globales et partenariales sur le secteur géographique de l'interscot concerné par le contournement.

Les gares

Gares régionales ou périurbaines

Dans le cadre des réflexions liées aux questions de transport ferroviaire (LNPN) et d'aménagement urbain associé à un grand projet d'infrastructure (la nouvelle gare de Rouen), déjà engagées par l'agence d'urbanisme, un éclairage particulier sera porté sur les gares régionales et leur place dans le système des déplacements. L'objectif de cette étude réalisée en lien avec la région Haute-Normandie, qui pour des raisons de calendrier a débuté en 2012 et dont les résultats seront analysés en 2013, est de comprendre comment le train est utilisé en relation ou en complémentarité avec d'autres modes de transport.

L'intérêt de cet angle d'analyse est de concentrer l'attention sur les pratiques d'intermodalité, de resituer la place du train dans l'ensemble de la panoplie des modes disponibles.

La nouvelle gare d'agglomération de Rouen

Le programme partenarial de travail 2012 envisageait la réalisation d'une « enquête auprès des usagers de la gare de Rouen Rive-Droite ». Toutefois, compte tenu des démarches préparatoires à la constitution d'une gouvernance, en cours actuellement, l'agence pourra être sollicitée ultérieurement pour réaliser cette enquête au plus près des préoccupations de la dite gouvernance. Elle pourra également dans ce cadre apporter sa contribution en mobilisant ses bases de données, sa capacité d'expertise, dans une dimension partenariale.

Les comportements de mobilité des périurbains : accompagner les évolutions

Deux phases d'enquête auprès de ménages habitant les espaces périurbains, ont été engagées par l'agence d'urbanisme afin de mieux connaître les pratiques actuelles et d'anticiper les évolutions des comportements de mobilité.

L'agence restituera les analyses issues des deux phases, quantitative et qualitative, début 2013.

Ces résultats seront utiles à l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de réponses spécifiques à la mobilité au-delà des périmètres institutionnels, en matière de covoiturage et de multimodalité.

La mobilisation de l'espace public pour les modes « zéro émission »

La qualité des espaces publics urbains et leur adéquation aux besoins des habitants et des usagers sont parmi les facteurs déterminants de l'attractivité des villes en agissant sur le cadre de vie. À ce titre, les retours d'expériences d'autres agglomérations, en matière d'apaisement des espaces urbains, depuis plus de vingt ans, sont riches d'enseignements. L'agence d'urbanisme s'attachera à étudier et mettre en valeur les outils d'aménagement existants des espaces urbains centraux et péri-centraux, souvent sous exploités ou mal accompagnés, pour le développement des modes de déplacements respectueux de l'environnement, à déterminer les actions qui en favorisent l'efficacité.

Ces éléments très concrets auront vocation à inspirer une stratégie globale d'encouragement des modes de déplacement « zéro émission », d'extension des espaces de mobilité apaisée, d'encouragement de la pratique des modes actifs de mobilité (marche à pied, vélo...)

Observatoire partenarial des effets de la fermeture du pont Mathilde sur les mobilités

L'incendie causé par l'accident de la circulation survenu sur le pont Mathilde le 29 octobre 2012 en a sérieusement endommagé la structure, entraînant la fermeture de l'ouvrage. Les collectivités locales et l'État ont très rapidement mis en œuvre un dispositif d'urgence agissant sur divers leviers (circulation, parcs relais, transports collectifs, horaires de travail...) et visant à réduire les effets d'un report de 80 000 véhicules/jour sur la circulation générale. L'agence d'urbanisme proposera, en 2013, d'analyser l'ensemble des données collectées par les différents gestionnaires de voirie et exploitants de réseaux afin de mesurer et de mieux comprendre les modifications de comportements des habitants, actifs, étudiants, au regard de cette nouvelle situation. Cette étude permettra notamment de valider ou d'invalider « en situation réelle » des hypothèses de report de trafic ou de report modal relevant de modélisations.

Population et société

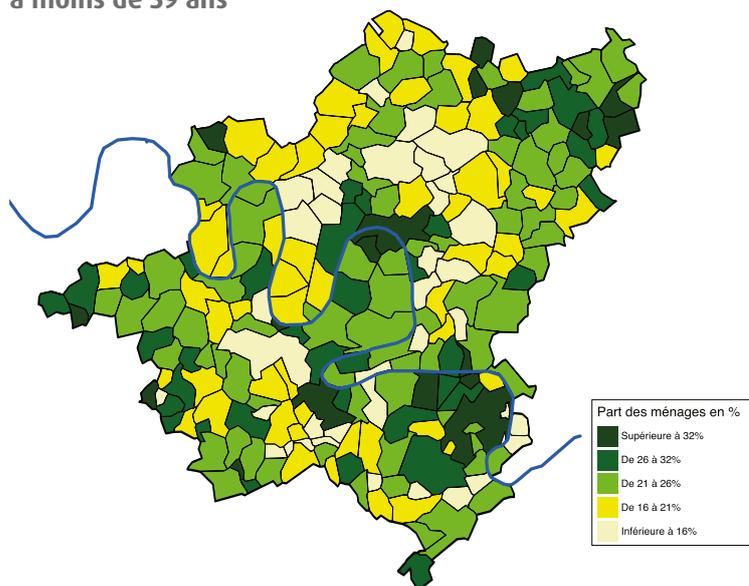
En 2013, le programme pluriannuel de travail vient articuler plusieurs travaux dans le champ « Population et société ». Après l'étude sur le profil des ménages du bassin de vie et leurs logements, l'exploitation des résultats de l'enquête donnant la parole aux habitants réalisée fin 2012 permettra de mieux appréhender leurs parcours résidentiel et le regard qu'ils portent sur leur logement et leur cadre de vie. En lien avec ces travaux, l'agence poursuivra la démarche de prospective démographique dont les éléments contribuent à alimenter une réflexion plus large sur l'attractivité du bassin de vie.

Connaissance du territoire et veille prospective

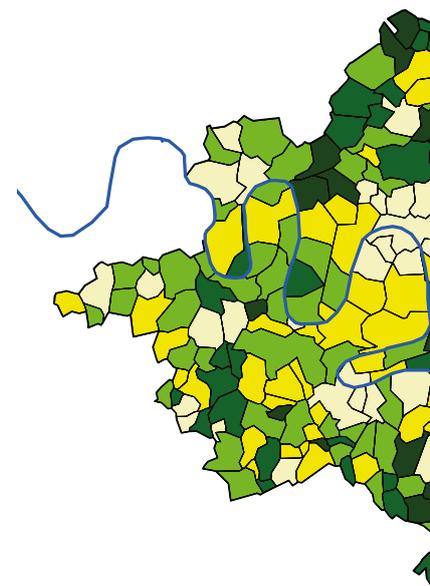
Le développement des bases de données...

À l'échelle du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme développe progressivement son activité d'observation des évolutions sociodémographiques et des marchés de l'habitat, afin de donner à ses membres une vision large du fonctionnement du bassin de vie.

Ménages dont la personne de référence en 2009
a moins de 39 ans



De 40 à 59 ans



Pour cela, l'agence poursuivra l'enrichissement et la mise à jour des bases de données sur la population, le logement, le foncier... dont les analyses permettent d'approfondir la connaissance des caractéristiques des ménages et de leurs logements, des dynamiques démographiques, des mobilités résidentielles, des marchés immobiliers... et de mieux comprendre les évolutions des modes de vie et des besoins en matière d'habitat.

Ces travaux s'appuient également sur une optimisation des informations issues des observatoires partenariaux existants. Dans ce but, l'agence d'urbanisme continuera d'y apporter sa contribution (Observatoire régional de l'habitat et du foncier, Observatoire départemental de l'habitat 76, Club foncier haut-normand...).

En 2013, l'agence développera en particulier les travaux suivants :

> le tableau de bord permanent « Habitants - logements » présentant les évolutions d'indicateurs relatifs aux ménages, modes de vie et aux marchés immobiliers, sera produit à l'échelle du bassin de vie en 2013, puis selon une périodicité régulière.

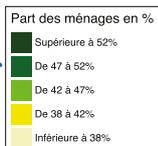
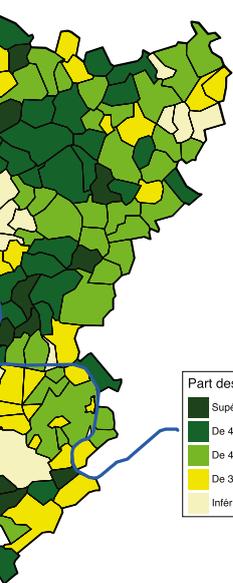
Les analyses de l'agence, enrichies par l'ensemble de ses travaux, viendront compléter les dispositifs d'observation existants, notamment ceux mis en place par la CREA et la CASE dans le cadre de leurs PLH, en replaçant les évolutions constatées à l'échelle des différentes collectivités membres, dans les perspectives plus larges du bassin de vie, voire au-delà, contribuant ainsi à la définition et au suivi des politiques locales de l'habitat, comme des autres politiques publiques.

... au service des adhérents

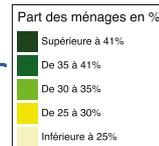
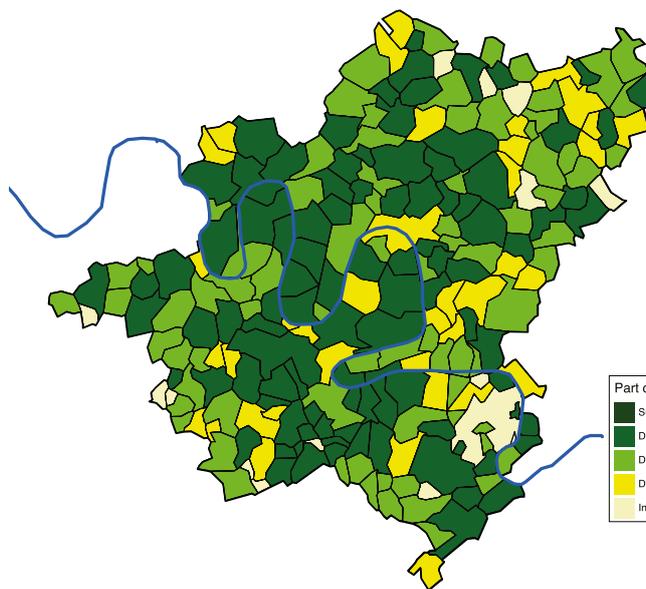
> Plan départemental de l'habitat de l'Eure

Le Conseil Général de l'Eure a engagé une actualisation de son PDH dont les études se dérouleront en 2013. Une mission de prestation d'ingénierie sera confiée à un bureau d'études qui aura pour mission de procéder à un bilan du PDH et à un diagnostic prospectif de la politique de l'habitat du département, puis de faire des propositions d'orientations et des préconisations d'ajustement des politiques de l'habitat. Enfin, le prestataire devra préfigurer les modalités de fonctionnement d'un observatoire de l'habitat.

60 ans et plus



Source : Filocom 2009



Source : Filocom 2009

L'agence d'urbanisme apportera son appui méthodologique tout au long de la procédure et plus particulièrement lors de la phase de définition du futur observatoire de l'habitat, qui devra être l'outil d'animation du nouveau PDH. Au-delà de cette étape de configuration de l'outil le plus adapté aux attentes et moyens du Conseil Général, le partenariat de l'agence se poursuivra lors de sa phase de montée en charge (sélection de sources et d'indicateurs, exploitation et analyse de données, études complémentaires sur des thématiques spécifiques...).

> Accompagnement de la CREA et de la CASE dans la mise en œuvre et le suivi de leurs programmes locaux de l'habitat

La CREA et la CASE ont chacune adopté en 2012 un nouveau programme local de l'habitat mis en œuvre sur les six prochaines années. L'agence pourra accompagner ces collectivités à leur demande dans la réalisation de leurs programmes d'actions, en apportant ponctuellement une expertise ou en réalisant des études complémentaires.

L'enquête « Regard des habitants du bassin de vie de Rouen sur leur logement et le cadre de vie »

En 2012, l'étude « Profil des ménages du bassin de vie de Rouen » réalisée à partir des données Filocom, ainsi que l'analyse des migrations résidentielles à partir du recensement de la population, ont permis de renforcer la connaissance sur les ménages du bassin de vie et leurs logements. Cette enquête a pour objet de compléter ces travaux d'un point de vue plus qualitatif, en donnant directement la parole aux habitants. Elle permettra notamment de mieux appréhender leurs conditions de logement, leurs critères de choix et leur niveau de satisfaction, leurs parcours résidentiels, ainsi que leurs aspirations en matière d'habitat et de cadre de vie. Cet outil contribuera autant à ancrer territorialement certaines tendances générales et de les quantifier, qu'à mesurer dans le temps, les évolutions du rapport des habitants à leur logement, constituant ainsi une sorte de « baromètre », puisque cette enquête a vocation à être renouvelée. Les informations produites viendront également conforter les orientations prises ou en apporter de nouveaux éclairages aux collectivités territoriales pour la mise en œuvre des politiques publiques.

L'enquête téléphonique a été réalisée fin 2012 par un prestataire spécialisé. Elle a porté sur un échantillon d'environ 800 personnes auxquelles a été posée une quarantaine de questions validées par le comité de pilotage réuni le 15 novembre 2012.

Les résultats seront restitués avec un niveau de détail variable selon la taille de la zone d'enquête (bassin de vie de Rouen, SCoT ou secteurs de la CREA) ou par catégories de communes (urbaines et périurbaines). Ces travaux serviront de support aux débats de la 8^e Rencontre(s) de l'agence programmée le 7 mars 2013.

Les nouvelles études – la poursuite des démarches engagées

> Situation des besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat

Les réponses à apporter en terme de logement et de services à la perte d'autonomie, à la mobilité résidentielle des retraités et leur rôle croissant sur le marché du logement, aux comportements

patrimoniaux des ménages âgés et de leur famille sont autant d'éléments à intégrer aux politiques de l'habitat.

Pour répondre à cette préoccupation, particulièrement dans le cadre du PLH de la CREA, l'agence mènera, en 2013, une étude qui portera sur la connaissance des profils, des situations résidentielles et patrimoniales, des intentions et positions des seniors par rapport à leurs biens, leurs projets en termes de parcours résidentiels sur la CREA et au-delà. Elle établira un bilan territorialisé de la demande et de l'offre de logements adaptés ou spécifiques : RPA, EHPAD...

Elle visera en particulier à identifier les freins à la mobilité résidentielle des seniors (accès au logement social, au logement adapté, critères d'âge et d'autonomie...).

Elle débouchera sur des propositions d'orientations et d'actions territorialisées, à moyen et long terme, permettant l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées (locataires, propriétaires occupants) et des réponses en termes d'offre adaptée et de services de proximité.

Ce travail pourra être alimenté par les résultats de l'enquête « Regard des habitants sur leur logement et leur cadre de vie » ainsi que par les réflexions sur les perspectives démographiques du bassin de vie de Rouen.

Un comité de pilotage réunira les partenaires concernés pour l'orientation et le suivi de l'étude.

> Les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen

En 2013, l'agence poursuivra l'animation de la démarche sur les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen à l'horizon 2040.

Deux comités de pilotage associant les membres de l'agence et l'INSEE, tenus en novembre 2011 et février 2012, ont permis de partager le constat du faible dynamisme démographique du bassin de vie et de réaliser des simulations de regain d'attractivité traduites en termes de flux migratoires. En parallèle, l'exposé de ce travail lors des 5^e Rencontre(s) de l'agence d'urbanisme, a suscité un débat sur les politiques publiques pouvant permettre d'accroître cette attractivité. Enfin, deux comités techniques ont croisé les réflexions à caractère prospectif en cours et mis en évidence les interactions entre les projets de développement des quatre SCoT du bassin de vie.

Un dossier de l'INSEE paraîtra au 1^{er} trimestre 2013, capitalisant les éléments techniques et analyses apportées par ce partenaire de l'agence, sur les évolutions de population récentes et les différentes simulations réalisées sur le territoire étudié.

Ces débats ont permis de recueillir des demandes de la part des différentes collectivités sur l'approfondissement de la question du vieillissement de la population et des besoins en logements, services... En 2013, cette démarche sera prioritairement orientée sur les questions du vieillissement.

Partager les ressources documentaires

Documentation

> Développement du fonds documentaire

En 2013, le fonds documentaire de l'agence d'urbanisme va continuer de s'étoffer par l'indexation des 1000 documents, des 3000 photographies (dont 1500 issues du reportage photo), des cartographies réalisées par l'agence et par le développement du fonds numérique de référence.

> Valorisation d'un fonds de référence sur l'urbanisme dans le bassin de vie de Rouen

En 2012, l'agence a produit une rétrospective de l'aménagement depuis 1942. Dans le cadre de partenariats renforcés avec la CREA, les syndicats de SCOt, ce travail pourrait être approfondi et mis en lien avec les études menées dans le cadre de l'interscot.

De plus, il convient de poursuivre ce travail de mutualisation des connaissances en renforçant les partenariats avec les détenteurs de fonds documentaires, dans le cadre d'une mission spécifique.

> Veille stratégique

En 2013, l'agence poursuivra l'envoi quotidien, auprès de ses partenaires, d'une revue de presse sur l'urbanisme et l'actualité du bassin de vie de Rouen.

Elle réalisera également une veille prospective sur les sujets émergents.

Communication

En 2013, et parallèlement à son nouveau portail d'information, l'agence poursuivra l'édition de publications périodiques :

- Rencontre(s) de l'agence : 4 parutions par an
- Infolio
- Synthèses

En lien avec son programme partenarial, elle diffusera ponctuellement certaines de ses études à l'échelle du bassin de vie de Rouen.

L'ensemble de ces publications est accessible sur le site Internet www.aurbse.org

Le renforcement de la fréquence de l'« Info-lettre » qui deviendra mensuelle, viendra compléter les ressources auxquelles nos partenaires ont accès : les études de l'agence, la revue de presse, l'accès à l'extranet, l'accès à l'espace de partage.



agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org

Afin de respecter l'environnement, cet imprimé est réalisé
sur du papier à base de bois provenant de forêts gérées durablement.
De plus, les encres utilisées sont végétales et non polluantes.